

# Sans se repentir, Kinshasa plaide pour la levée des sanctions de l'UE

PAGE 3

N° 7184 du jeudi 30 novembre 2017

Prix : 3000 FC

## Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36<sup>ème</sup> année

Éditeur  
GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

### Sommaire

#### Politique

Marche du 30 novembre : la Monusco exige le respect des droits de l'Homme

PAGE 4

#### Politique

Alternance politique : le message de la jeunesse estudiantine transmis au chef de l'État

PAGE 5

#### Économie

Canal+ / RDC lance la grande promotion « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ »

PAGE 6

#### Provinces

Parti de Kinshasa, ITB Kokolo accoste à Kisangani

PAGE 9

#### Dernière heure

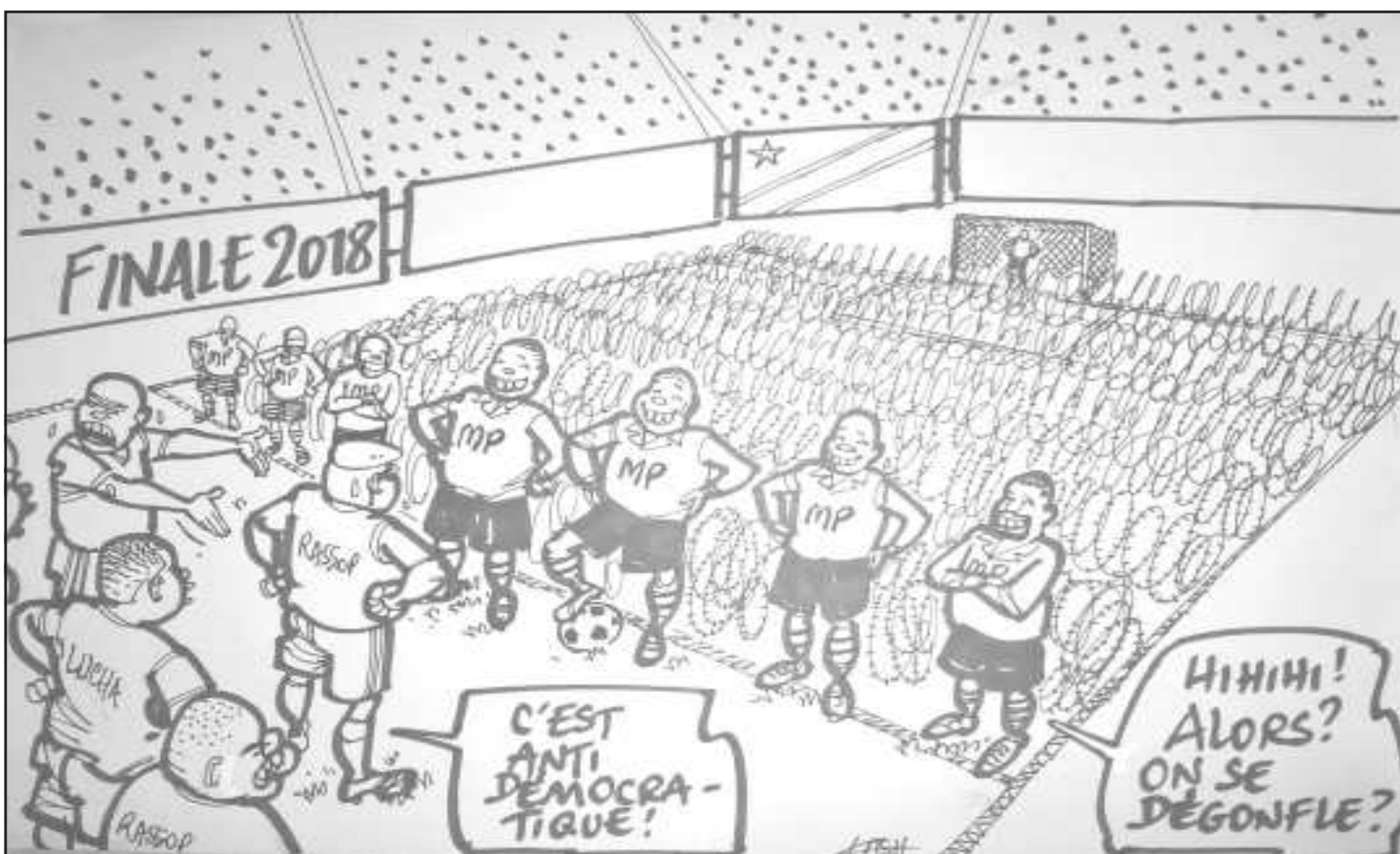
Les femmes entrepreneurs sensibilisées à connaître les droits économiques

PAGE 16

## Démocratie en panne

# L'Opposition de plus en plus acculée

P. 2



### À HAUTE VOIX

L'histoire se répète

LE POTENTIEL

Il y a 27 ans, le tout puissant Mobutu, Maréchal du Zaïre, s'est plié, devant une salle totalement acquise à sa cause à la volonté du peuple d'accéder à la démocratie.

PAGE 2

### Malversations avérées dans l'exécution du Budget 2016 : l'Assemblée nationale initie une enquête

PAGE 16

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

## À haute voix

## L'histoire se répète

(Suite de la page 1)

Après 25 ans de règne sans partage, feu le maréchal du Zaïre n'a pas pu résister à la grande fougue populaire. Pressé par l'Occident et malmené par un peuple en quête de démocratie, il a dû capituler en 1990, ouvrant ainsi ce qui deviendra plus tard la République démocratique du Congo à l'ère de la démocratie.

Son discours mémorable du 24 avril 1990 est resté dans les annales de l'histoire. C'est à N'sele, dans ce qui s'appelait alors la Cité du parti, que feu le président Mobutu s'est retrouvé à genou devant un peuple déterminé.

27 ans après, le peuple congolais a repris le même combat. Après la chute de Mobutu en 1997 et les guerres qui s'en étaient suivies, on ne pensait pas que la RDC pouvait retomber dans les mêmes travers – comme au déclin des années 1990.

Hélas ! Comme avec Mobutu, le peuple se voit encore privé de ce qu'il a acquis durement en 1990. Il est obligé de jouer au jeu de cache-cache avec les forces de l'ordre et de sécurité pour faire entendre sa voix.

Ses bourreaux ne sont malheureusement que les mêmes en qui il a confié la gestion du pays en 2006 et 2011. Arrivés fin mandat, ils ont eu la manie de changer les règles de jeu, foulant au pied les principes de la démocratie convenus dans la Constitution de 2006, née du consensus de Sun-City, en Afrique du Sud.

27 ans après, le peuple congolais continue le même combat – comme en 1990 – pour sauvegarder sa démocratie. C'est l'histoire qui se répète.

## Démocratie en panne

## L'Opposition de plus en plus acculée

**En termes de démocratie, la République démocratique du Congo est retournée dans le contexte des années 1990 lorsque le peuple se battait face au feu président Mobutu pour recouvrer son droit de souverain primaire. 27 ans après le discours historique du 24 avril 1990, le peuple congolais se trouve encore confronté aux mêmes réalités. Ses droits sont bafoués et le pouvoir en place multiplie des actes de brimade pour le faire taire. En face, l'Opposition est étouffée de tous bords. La marche du Rassemblement, prévue aujourd'hui jeudi dans les grandes villes du pays, appelle à la reconquête de la démocratie pour faire barrage à la dictature qui s'érige en RDC.**

## LE POTENTIEL

Publié le 5 novembre 2017 par la Ceni, le calendrier électoral n'est pas parvenu à obtenir l'unanimité de toute la classe politique. Si la MP (Majorité présidentielle) y a apporté tout son soutien, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), principale force de l'Opposition, a marqué son refus de s'allier à un chronogramme qui fait, une fois de plus, la part belle au pouvoir en place.

Parallèlement, le projet de révision de la loi électorale a été jugé « recevable » à l'Assemblée nationale, malgré toutes ces incohérences et incongruités, notamment le seuil de représentativité de 3% et l'appareillement des partis politiques.

Pour faire échec au projet de la MP qui tente, par tous les moyens, de s'arroger tous les pouvoirs d'État au terme du processus électoral, le Rassemblement a appelé, aujourd'hui jeudi, à une grande marche à travers les grandes villes de la RDC. A Kinshasa, capitale de la RDC, la MP a tenté, à sa manière de contrecarrer l'initiative du Rassemblement, en intercalant des marches de soutien au calendrier électoral de la RDC. L'une projetée par la MP a été prévue le mardi 28 novembre 2017, alors qu'une autre, initiée par des structures alliées à la même majorité, était prévue pour aujourd'hui jeudi.

Contre toute attente, le gouverneur de la ville de Kinshasa, le PPRD André Kimbuta, a, par une correspondance datant du 27 novembre 2017, réservé une fin de non-recevoir à la demande de la marche du Rassop. Par la même occasion, le gouverneur Kimbuta a annulé toutes les marches prévues dans la ville entre le 28 novembre et le 30 novembre.

Sans surprise, la MP s'est pliée à sa décision. Pas le Rassemblement qui a maintenu pour ce jeudi son mot d'ordre de marche contre le calendrier électoral à travers différentes artères de la ville.

A Kinshasa, les forces

de l'ordre sont dans le qui-vive. Sans broncher, le président du Rassemblement, Félix Tshisekedi, a réitéré, hier mercredi, devant la presse son appel à la marche, en rejet au calendrier électoral et au pouvoir du président Joseph Kabila qu'il qualifié « d'il-légitime ».

« Nous allons marcher pour montrer à Monsieur Kabila que le peuple congolais rejette son régime illégitime », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse le mercredi 29 Novembre, tout en soulignant que la nation était en « danger ».

Chef de file de la principale plate-forme de l'Opposition, Félix Tshisekedi a recommandé en même temps aux parents de « garder leurs enfants à la maison et de ne pas les envoyer à l'école », aux personnes de troisième âge « de ne pas quitter leur maison ». Quant aux opérateurs économiques, le Rassemblement leur a demandé de « fermer leurs boutiques et magasins », lançant un appel aux étudiants et à toute la population congolaise « d'occuper massivement les rues du pays » pour « défendre la démocratie et dire non à toute forme de dictature ».

On s'attend désormais à un jeudi très agité.

## TENIR JUSQU'AU BOUT

Comme dans les années 1990, le peuple congolais se prépare à reconquérir sa démocratie ; celle qu'il a obtenue après tant de sacrifices un certain 24 avril 1990. 27 ans après, le voici revenu à la case départ. La démocratie congolaise est en panne. Et comme avec feu président Mobutu, le pouvoir use de mêmes méthodes en s'appuyant sur un appareil sécuritaire et un dispositif de défense totalement acquis à sa cause. On est en face d'une démocratie à deux vitesses où on tolère tout quand il s'agit de la MP et ses affiliés, alors qu'on réprime avec une fureur inexplicable toute initiative de l'Opposition. On en a eu pour preuve lundi dernier devant le nouveau bâtiment de l'am-

bassade de Belgique à Kinshasa lorsqu'un groupe de badauds recrutés à la sauvette ont improvisé un sit-in pour protester contre la présence du chef de la diplomatie belge à Kinshasa. Pour ce cas précis, l'Hôtel de ville et toutes les autorités de la police ont fermé les yeux. Bien au contraire, les manifestants du lundi 27 novembre 2017 ont eu droit à un traitement princier.

Mais, pour la journée du jeudi, l'Hôtel de ville a promis d'user de tous les moyens d'Etat pour barrer la route au Rassop. C'est cela aussi la démocratie congolaise, avec toutes ses contradictions.

L'Opposition – en tout cas celle qui ne s'est jamais alliée à la MP – traverse des moments extrêmement difficiles. Elle est acculée de toutes parts. Certains de ses leaders tels que Moïse Katumbi, sont condamnés à l'exil pour s'être opposé ouvertement aux méthodes de la MP, dont il a été membre lorsqu'il trônait au gouvernement de l'ex-Katanga. D'autres, par contre, à l'instar de Jean-Claude Muyambo, Franck Diongo et Eugène Diomi Ndongala, crouissent en prison pour avoir dit non à la MP et à son autorité morale, le président Joseph Kabila.

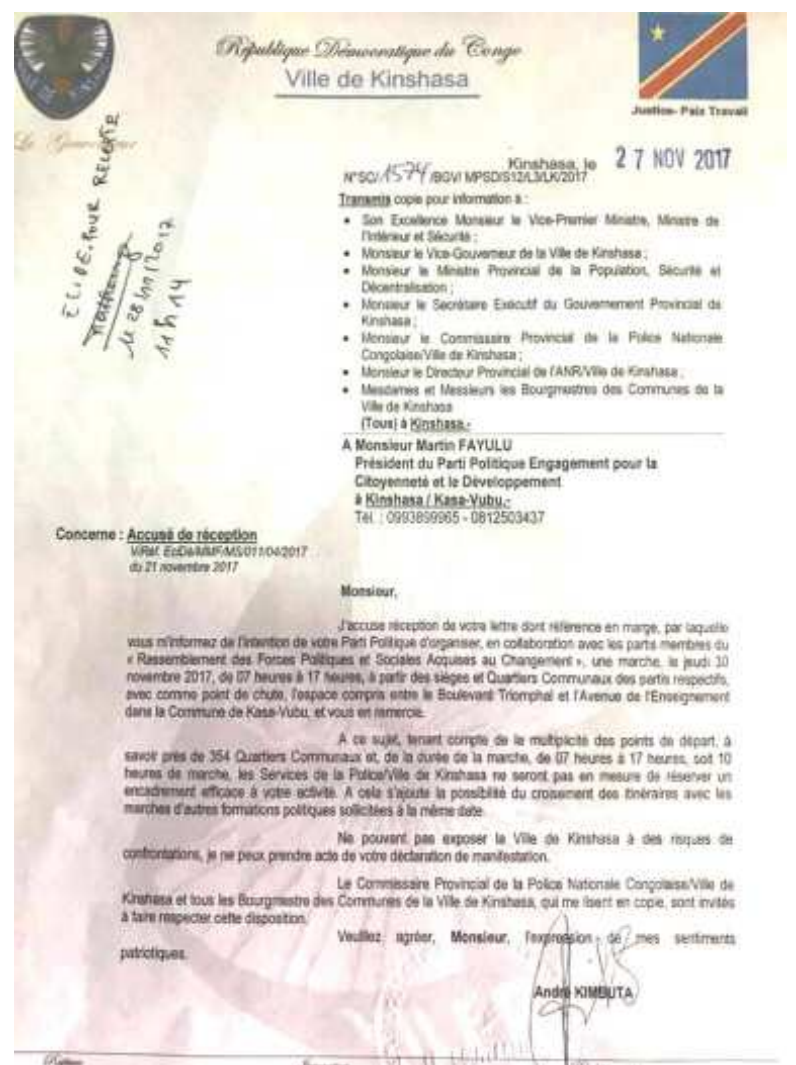
Le chemin qui mène à la démocratie est rocailleux. Le seul moyen d'y faire face est de s'armer de courage,

plus de courage pour surmonter toutes les épreuves. Comme dans les années 1990, l'Opposition à l'assurance d'avoir le soutien du peuple congolais qui a tourné le dos au pouvoir en place à Kinshasa.

Entre le pouvoir et le peuple, le pont est plus que jamais rompu. Les nombreuses tentatives du pouvoir en place à pérenniser son règne, notamment le tripatouillage du jeu par l'adoption d'une loi électorale révisée liberticide et la promulgation d'un calendrier électoral truffé de contraintes presque insurmontables ne sauront pas ébranler la volonté de tout un peuple. Quelle que soit la longueur de la nuit, le jour finit toujours par poindre, dit un vieil adage.

L'Opposition, avec elle, le peuple congolais, doit continuer à tenir bon. Le bout du tunnel n'est plus si loin. Face à un peuple éveillé, mature et conscient des enjeux, aucune manœuvre du pouvoir ne saurait le dissuader. Tôt ou tard, la RDC parviendra à faire écrouler les murs de la dictature qui se dresse sur le chemin de la démocratie. La marche de ce jeudi est un premier pas dans ce sens.

Ci-dessous, la correspondance du gouverneur Kimbuta qui annule la marche du Rassop prévu ce jeudi dans les grandes artères de la ville de Kinshasa.



## Sans se repentir, Kinshasa plaide pour la levée des sanctions de l'UE

**C'est au sommet UA-UE que le ministre des Affaires étrangères de la RDC a encore embouché sa rhétorique pour réclamer la levée des sanctions que Bruxelles a infligées contre quelques responsables congolais coupables de violation des droits de l'homme ou de persécution de la démocratie. C'est d'autant curieux que le ministre des Affaires étrangères de la RDC ne trouve aucune gêne de plaider pour la levée de ces sanctions alors que les mêmes causes qui ont conduit à la prise de ces sanctions perdurent et ont même tendance à s'amplifier dans le pays. Kinshasa reste un mauvais élève de la démocratie et du respect des droits humains.**

LE POTENTIEL

C'est vraisemblablement pour une cause perdue que le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Léonard She Okitundu, est en train de courir. Il ne cesse de plaider pour la levée des sanctions que l'Union européenne a infligées contre des autorités civiles et militaires congolaises coupables soit de la persécution de la démocratie soit de violation massive des droits de l'homme dans le pays.

En effet, Léonard She Okitundu, a interpellé l'Union européenne (UE) et a plaidé pour la levée des sanctions contre des officiels de la RDC, lors de la réunion conjointe des ministres des Affaires étrangères de l'UE et de l'Union africaine (UA), mardi à Abidjan, en Côte d'Ivoire, rapporte ACP. Léonard She Okitundu a indiqué que l'Union africaine et l'Union euro-

péenne sont liées par une relation de partenariat, en particulier par l'Accord de Cotonou, précisant que ce partenariat stratégique et d'amitié implique, entre autres, l'égalité entre partenaires et les consultations régulières à travers un dialogue permanent, dans le respect mutuel.

« Or, depuis un certain temps, l'UE, à travers son conseil des ministres, s'est cru autorisé à infliger des sanctions à certaines hautes personnalités, souvent membres importants des gouvernements africains », a-t-il déploré. Pour le chef de la diplomatie congolaise, des sanctions sont tout simplement inacceptables, d'une part, parce qu'elles violent les principes qui président à notre partenariat, d'autre part, parce qu'elles sont sinon inopportunes en tous les cas contre-productives.

Poursuivant son argumentaire, le ministre des Affaires étrangères a

noté que le président en exercice de l'UA ainsi que le président de la Commission Paix et sécurité de l'UA ont eu à réitérer, à bon droit, cette condamnation.

### KINSHASA DOIT D'ABORD S'AMENDER

« Au moment où nos collègues européens, auteurs de ces sanctions sont ici présents, c'est le lieu par excellence d'interpeller la haute représentante et vice-présidente de cette pratique des sanctions ciblées querelées à l'encontre des partenaires africains », a déclaré Léonard She Okitundu.

Et de poursuivre, comme s'il parlait au nom des pays africains, si l'UE tient à un véritable partenariat d'amitié avec l'UA, il lui appartient de lever les sanctions en cours et d'y renoncer à l'avenir en privilégiant les consultations régulières et le dialogue. Pour Léonard She Okitundu, les éventuelles sanctions doivent être considérées à la rigueur comme un ultimatum, indiquant qu'à défaut, « notre partenariat » perdrait toute sa crédibilité au point d'être considéré en définitive comme un véritable marché des dupes. Auquel cas, « nous entrerions dans un engrenage où les

sanctions appelleraient ipso facto des mesures de rétorsion correspondantes », a-t-il prévenu.

C'est étonnant qu'un ministre de la RDC déroule un tel argumentaire pour défendre l'indéfendable. Depuis les sanctions que l'Union européenne a infligées aux autorités congolaises, Kinshasa n'a jamais daigné s'amender outre mesure. Les violations massives des droits de l'homme continuent, notamment contre les acteurs de la société civile et de l'opposition. Tout aussi, le processus électoral en cours en RDC reste biaisé d'autant que certains adversaires politiques continuent de croupir dans les prisons pendant que d'autres sont déclarées persona non grata dans leur propre pays.

Kinshasa devrait d'abord faire amende honorable avant de réclamer la levée des sanctions aussi bien de l'UE que des USA. Alors que les droits et libertés des citoyens continuent d'être bafoués en RDC, il est déplacé que les autorités congolaises demandent à des partenaires la levée des sanctions d'autant que la démocratie et le respect des droits de l'homme font partie des clauses des relations de coopération entre les États africains et l'Union européenne.

### Tribune

## Gianni Pittella : « L'Afrique est devenue une priorité absolue de notre politique étrangère »

À Abidjan, les chefs d'État et de gouvernement africains et européens ont rendez-vous avec l'Histoire. Cette expression, tant de fois répandue sur les médias, est pourtant une réalité. Le sort infâme des migrants africains vendus comme esclaves en Libye et victimes des pires violations des droits de l'homme le long de routes migratoires toujours plus périlleuses nous rappelle combien les destins de l'Europe et de l'Afrique sont liés.

En Côte d'Ivoire, leaders africains et européens n'ont d'autres choix que de dialoguer de manière franche et ouverte sur la stratégie politique qu'ils veulent privilégier au sein du partenariat entre l'UA et l'UE. Deux institutions dont les points de convergence sont aujourd'hui plus nombreux que par le passé, grâce notamment à la Haute Représentante de la politique étrangère et de sécurité de l'UE, Federica Mogherini, et le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, mais qui doivent faire face aux pressions constantes de leurs États membres au nom des intérêts nationaux.

En Europe, la gestion des flux de migrants a démontré de manière flagrante l'incapacité des États européens à s'accorder sur une politique migratoire commune et solidaire. Des pays comme l'Italie ou l'Allemagne se

sont retrouvés très eseués dans les opérations de sauvetage et d'accueil d'hommes, de femmes et d'enfants traumatisés par leur traversée du Sahel, de la Mer Méditerranée et des Balkans. Le programme adopté par l'UE en septembre 2015 pour soulager la Grèce et l'Italie confrontées à des flux migratoires sans précédents, à travers la relocalisation de 160.000 réfugiés dans tous les États Membres de l'Union européenne, symbolise cette faillite.

Deux ans plus tard, seules 46.000 personnes ont été relocalisées. Ce manque scandaleux de solidarité intra-européenne fait la joie des partis d'extrême droite qui profitent de la crise économique et des cures d'austérité infligées aux citoyens européens pour alimenter toutes sortes de fantasmes sur les migrants en annonçant des invasions qui ne le sont pas. Car faut-il le rappeler : les flux migratoires intra-africains sont largement supérieurs aux flux qui touchent l'Europe. Ce fantasme est d'autant plus incompréhensible que le déficit démographique alarmant des pays de l'UE nécessitera dans un futur proche plus de main d'œuvre extra-européenne. Les leaders européens le savent bien, mais ne disent rien car la crainte de perdre des élections est omniprésente.

L'Afrique, quant à elle, est confrontée au problème opposé. En 2050, elle accueillera plus de deux milliards d'habitants, parmi lesquels des centaines de millions auront moins de 25 ans. Dès lors comment garantir un avenir meilleur aux futures générations africaines dans un continent où les taux de croissance économique impressionnants ne parviennent pas à réduire fortement la pauvreté et les inégalités sociales ? Cette question hante les esprits des leaders qui se réuniront à Abidjan. Tout comme le risque de voir les tragédies des migrants se décupler dans les prochaines décennies. Il a fallu attendre les images insupportables de la CNN pour que les leaders africains prennent pleinement conscience des violences que subissent leurs citoyens. L'esclavage est un crime contre l'humanité qui exige sans plus tarder une réaction forte des leaders de l'UE et de l'UA, ainsi que l'adoption d'une stratégie commune ambitieuse sur le long terme.

Dans l'immédiat, plusieurs décisions s'imposent, et que notre Groupe politique demande depuis des mois : fermer les centres de détention en Libye pour les remplacer avec des centres d'accueil sous la protection des Nations-Unies ; démanteler les

réseaux de trafiquants d'êtres humains, d'armes et de drogue qui mettent en péril la vie des migrants ; stabiliser la Libye ; enfin, l'Europe doit sortir de sa logique sécuritaire pour faciliter l'ouverture de voies sûres et légales pour les migrants, et favoriser la migration circulaire.

Ces mesures, aussi utiles et vitales soient-elles, ne nous mettront pas à l'abri des défis communs qui attendent l'Europe et l'Afrique sur le long terme. Investir sur les jeunes – le thème central du Sommet UA-UE – nécessite des propositions aussi ambitieuses que concrètes en terme de lutte contre la pauvreté, la corruption, l'évasion fiscale et le terrorisme, d'investissements durables, d'accès à l'eau et à l'électricité, de promotion des droits de la femme, de soutien aux secteurs de la santé et de l'éducation, en particulier supérieure, et de défense des libertés fondamentales.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que l'aide au développement ne suffit plus pour éradiquer la misère sociale en Afrique, même si son apport reste crucial pour les populations les plus pauvres. Il faut investir, mais pas n'importe comment.

L'agrobusiness, pour ne faire

(Suite à la page 5)

## Marche du 30 novembre : la Monusco exige le respect des droits de l'Homme

**La marche pacifique prévue par le Rassemblement, l'appel des manifestants à s'abstenir d'actes de violence, tels sont, entre autres, les points inscrits au menu de la conférence de presse hebdomadaire de la Monusco.**

HERVÉ NTUMBA

La Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) a appelé, mercredi 29 novembre, au cours de sa conférence hebdomadaire tenue à Kinshasa, les autorités congolaises à privilégier la liberté de réunion et de manifestation qui figurent dans la Constitution, en instruisant les forces de sécurité à suivre les principes de nécessité, proportionnalité et légalité, conformément aux normes internationales dans les opérations de maintien de l'ordre public.

Dans cette optique, la Monusco rappelle aux citoyens que le droit de manifester implique l'abstention de recourir à la violence sous toutes ses formes. Ce rappel in-

tervient alors que des incidents ont émaillé des manifestations organisées hier à Goma et à Butembo, dans le Nord-Kivu. La Police nationale congolaise (PNC) a dispersé les manifestants, ce qui a entraîné au moins six blessés et l'arrestation arbitraire d'au moins 26 personnes. Des actes d'intimidation et des menaces à l'encontre des journalistes et des équipes de la Monusco ont également été rapportés.

Eu égard aux tensions politiques, la mission onusienne a souligné que seule la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 31 décembre permettra de mener la République démocratique du Congo vers l'organisation des élections et vers une alternance politique dans un contexte apaisé où prévalent l'état de Droit et le respect des droits et libertés fondamentaux, conformément à la Constitution.

Par ailleurs, il est à rappeler que du 16 au 23 novembre, la section des Affaires civiles de la Monusco à Kananga a, dans le cadre de



Maman Sidikou, chef de la Monusco

la protection des civils, organisé dans le Territoire de Luiza (situé à environ 160 km de Kananga) une série de for-

mations et d'activités de sensibilisation en faveur des acteurs administratifs, des forces de défense et de sécu-

rité ainsi que des acteurs de la société civile.

Pendant cette période, la section des Affaires civiles de Kananga s'est employée à rétablir la confiance entre la population et les forces congolaises basées à Luiza et encourager les autorités locales à prendre en considération leur responsabilité première de protéger les civils comme prescrit dans la résolution 2348 (2017) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

À noter qu'un accent a été mis sur le renforcement des capacités des membres du comité local de protection de Luiza mis en place par cette section.

Tenant compte de la mission de la Monusco, il faut rappeler qu'un comité local de protection est mis en place en vue d'améliorer la protection des populations civiles, réduire et atténuer les menaces en facilitant dans les zones à risque et la collaboration entre la population, les forces de défense et de sécurité et la Monusco avec les partenaires externes.

## Cinq questions à Bombito Albert (\*)

### 1. Que pensez-vous de la situation économique en RDC ?

La situation économique de la RDC est catastrophique. Je vais essayer de la décrire d'une manière concrète et accessible.

Grand exportateur des produits agricoles à l'aube de l'indépendance, le Congo est désormais l'un des plus grands importateurs des produits de type alimentaire ou agricole avec plus d'un million de tonnes par an. Tout le secteur productif du pays a été détruit au point que sa part dans le PIB reste dérisoire.

Toute la jeunesse formée reste au chômage depuis les pillages des années 1990. La pauvreté a dépassé les limites de l'humain. Car, on trouve désormais des Congolais se sustentant dans les dépotoirs. La mendicité, les vols et les casses pour la survie deviennent de plus en plus courants.

Dans l'arrière-pays, on est pratiquement revenu à l'âge de la pierre taillée et dans certaines contrées, on ne sait pas à quoi ressemble

un simple pagne. La mort a perdu tous ses mystères et désormais on ne parle plus d'espérance de vie en RDC mais plutôt d'esprit de mort. Si l'on ajoutait à tout cela les faiblesses institutionnelles et l'immoralité de la classe politique, on n'est presque tenté de dire que la RDC est devenue un grand cloaque enfoui dans les abysses.

### 2. Que faut-il pour faire décoller la RDC sur le plan économique ?

Les problèmes économiques de la RDC sont connus, et les acteurs capables de relever l'ensemble de défis économiques sont présents dans le pays. C'est l'équation politique qui complique l'équation économique de la RDC.

L'économie doit se construire dans un cadre sain et assaini. Les politiques congolais ont tout pourri avec la corruption, la manipulation, la contrefaçon, les trafics, le blanchiment et j'en passe.

Le décollage passe par l'avènement d'un nouveau système et une rupture totale avec les gesticulations simiesques actuelles.



### 3. Quels sont les remèdes possibles pour arrêter la hausse continue du dollar US par rapport au franc congolais ?

Si l'équation politique se règle, (et l'exemple zimbabwéen doit réveiller la conscience évanescence des Congolais), alors on peut mettre en place un vrai programme de relance des secteurs productifs avec en tête le secteur agricole. Les politiques envisagées viseront les emplois des jeunes et des femmes via des PME accompagnées et encadrées techniquement et financièrement. Seule la production constitue le soutien structurel le plus efficace pour la monnaie. Tout le reste n'est que pallia-

tif.

### 4. Pensez-vous que les crises économiques en Afrique soient dues aux défaillances de ses dirigeants ?

En grande partie oui. Prenons quelques bons exemples. Des cadres bien formés comme le Ghanéen Jerry Rawlings ou l'Éthiopien Meles Zenawi ont réussi de grandes réformes dans leurs pays et aujourd'hui ces pays déclinent de bonnes statistiques économiques et sociales. La Côte d'Ivoire d'Allassane Ouattara n'est pas comparable à celle de Robert Guey. Il faut se remettre à l'évidence et comprendre une bonne fois pour toutes que la gestion d'un État moderne n'est plus une simple question de bon sens.

C'est désormais un problème de vision qui intègre deux dynamiques complémentaires : un champ tactique qui permet d'apprécier l'évolution de toute l'action au jour le jour et un champ stratégique qui permet de situer l'action dans le temps.

En RDC aujourd'hui, nos autorités ne sont pas capables de nous dire quel sera le

niveau de l'activité économique en 2020. Il n'existe aucune dynamique de ce type à cause de la vision trop courte des dirigeants étant parvenus au pouvoir très souvent de manière impromptue ou aléatoire. L'accession aux plus hautes sphères du pouvoir doit être précédée d'une solide préparation. Car, les défis qu'imposent les nouvelles technologies et la mondialisation, posent de nouvelles exigences quant au profil des dirigeants.

### 5. La mauvaise gestion d'homme ou un problème d'institutions ?

Elle est forcément un problème d'homme. Car, même si les institutions étaient mauvaises, des hommes éclairés peuvent les améliorer. Par contre, de bonnes institutions incarnées par des hommes aveuglés amènent inexorablement à des blocages et des désordres.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR JOSÉ KAPWASA

(\*) Ancien ministre des Finances, Budget & Plan

## Alternance politique : le message de la jeunesse estudiantine transmis au chef de l'État

**Des frustrations liées notamment à la détérioration du social ont été très ressenties lors des échanges républicains initiés par la Ligue nationale du Pprd et les étudiants à Kinshasa. Le message commun transmis directement et indirectement par des slogans entendus est clair : l'alternance politique en RDC.**

P.M.

À l'idée d'une tribune des jeunes destinée à faire ressortir les pensées profondes de la jeunesse estudiantine, le rendez-vous du mardi 28 novembre dans la salle Show buzz de Kintambo entre les acteurs de la ligue nationale du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie et des centaines d'étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et universitaire de Kinshasa aura tenu ses promesses.

A bâtons rompus, l'exigence de l'alternance politique, même au sommet de l'Etat, a été ressortie au-delà de deux thématiques majeures, à savoir le processus électoral et la perception de la démocratie congolaise face à la multiplicité des partis politiques. « *Nous ne sommes pas ici pour nous embarquer dans l'idéologie du Pprd, parti qui a pendant plus de dix ans au pouvoir détruit le pays. Rapporter au chef de l'Etat, s'il a un cœur, qu'il démissionne...* », a lâché sans ambages sous les ovations de ses camarades, une jeune étudiante de l'Université de Kinshasa à Patrick



Patrick Nkanga et les étudiants

Nkanga, principal orateur, président de la ligue nationale des jeunes du Pprd. Ce dernier devait convaincre sur l'initiative du jour, perçue par d'autres étudiants comme un rendez-vous de rachat de leur conscience. « *Non, le Pprd comme premier parti du pays, a le devoir de parler avec toutes les tendances sociopolitiques de la jeunesse congolaise sur l'avenir du pays... Cette rencontre n'a aucune visée de manipuler qui que ce soit. Plutôt nous sommes venus vous (étudiants) écouter sur les questions de l'heure autour de l'enjeu électoral qui est également un enjeu politique* », s'est-il défendu devant un auditoire un tout petit peu dubitatif de ses propos.

Pour le président national des

jeunes du Pprd, la jeunesse estudiantine ne doit pas être le vecteur au service des politiciens. « *Les enjeux politiques de l'heure impliquent l'urgence d'une prise de conscience de la jeunesse estudiantine* », a-t-il souligné avant de proposer l'organisation deux fois par an d'un dialogue des jeunes.

Dans la foulée, d'autres préoccupations ont été soulevées par les étudiants. C'est notamment les assurances sur la tenue des élections, le candidat du Pprd à la magistrature suprême et l'attitude à adopter face aux enjeux présentés.

En réponse, Patrick Nkanga qui était entouré de Gratine Nsakala, coordonnateur de l'activité et du président du réseau des étudiants du Congo, a rassuré les étudiants sur les

élections prochaines, s'appuyant sur le calendrier électoral publié par la Céni. « *Comme en 2006 et 2011, la candidature du Pprd, sera connue à l'issue du Congrès du parti* », a-t-il indiqué à ceux qui s'en tiennent à en savoir sur le dauphin.

Content de ces échanges de vérité qui ont mis sur la surface des frustrations de la jeunesse, Patrick Nkanga dit avoir noté des observations importantes. « *Au moment où le pays amorce le virage le plus important de son histoire, la jeunesse estudiantine doit choisir le camp de la raison, réfléchissant sur l'avenir de la nation et refusant toute instrumentalisation* », a-t-il soutenu. Un cahier des charges des étudiants lui a été remis à la fin de la manifestation.

### Tribune

## Gianni Pittella : « L'Afrique est devenue une priorité absolue de notre politique étrangère »

(Suite de la page 3)

qu'un exemple, est un acteur important pour un secteur qui emploie 60% de la main d'œuvre africaine. Mais la transformation agricole ne peut favoriser des multinationales comme Monsanto, qui exerce des pressions énormes sur les gouvernements africains pour promouvoir les OGM en Afrique. Il en va de même pour le nouveau plan d'investissement extérieur de l'UE pour l'Afrique que les Socialistes et Démocrates européens ont soutenu. Doté d'un budget initial de 4,1 milliards d'euros, ce plan mobilisera jusqu'à 44 milliards d'euros d'investissement pour favoriser le secteur privé en Afrique, notamment les petites et moyennes entreprises et les États fragiles, et la création d'emplois décents, surtout pour les jeunes et les femmes.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, il faut que les investissements soient durables et que le plan facilite l'accès aux financements des PME africaines plutôt qu'aux multinationa-



les championnes de l'évasion et de l'optimisation fiscale, ou qui exploitent les matières premières du continent africain sans respecter les droits de l'homme, les deux allant souvent de pair.

Depuis que j'ai assumé la présidence du Groupe S&D au Parlement européen, l'Afrique est devenue une priorité absolue de notre politique étrangère. Nous sommes persuadés que le destin de l'Europe est étroitement lié à celui du continent africain. Le Sommet UA-UE ne peut être pris en étau par certains États Membres pour conditionner l'aide au développement ou les investissements aux rapatriements de migrants. Il revient aux leaders de l'UA et de l'UE de faire en sorte que ce destin commun offre aux citoyens africains et européens de réelles opportunités et un avenir meilleur pour tous.

**GIANNI PITTELLA (PRÉSIDENT DU GROUPE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES EUROPÉENS)**  
Repiquée sur [www.actualite.cd](http://www.actualite.cd)

*Festivités de fin d'année*

## Canal+ /RDC lance la grande promotion « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ »

**Du 28 novembre au 31 décembre 2017, Canal+ /RDC offre son décodeur à un tarif exceptionnel de 20 000FC dès le bouquet Évasion. En plus de cette promotion sur le décodeur, les nouveaux abonnés bénéficieront, pendant 14 jours, de toutes les chaînes disponibles dès le premier jour de leur abonnement.**

**BIENVENU IPAN**

La directrice générale de Canal+ /RDC, Mme Hélène Miasuekama, a procédé, le mardi 28 novembre 2017, au lancement de l'offre promotionnelle dénommée « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ ». Le lancement de cette offre spéciale a eu lieu au cours d'un point de presse animé dans le chapiteau du centre culturel du collège Boboto, situé à Gombe.

« Pour accéder à cette offre, il suffira à nos abonnés de se réabonner entre le 28 novembre et le 31 décembre 2017. En outre, les abonnés actuels bénéficieront eux aussi de ces chaînes en plus (bouquets Tout Canal+), une manière de récompenser leur fidélité », a souligné la DG de Canal+ /RDC.

À l'en croire, l'objectif est de permettre à toutes les familles de profiter du meilleur de la télévision pendant les fêtes de fin d'année avec une incroyable programmation riche en émotions pour tous les publics. Avec notamment, le Classico, le Boxing Day et la NBA sur les chaînes Canal+ Sport ; Vaïana la légende du bout du monde sur Disney

cinéma ; Rogue One A Star Wars Story et II a déjà tes yeux sur Canal+ ; Afrique investigation sur Canal+ ; la finale de l'Afrique a un incroyable talent et deux couples, un foyer sur A+ ; MTV Africa Music Award 2017 sur MTV ». Enfin, TMC, la chaîne du divertissement avec notamment l'émission de Yann Barthès, Quotidien, est maintenant disponible et prend la relève de M6 qui n'est désormais plus diffusée. Un incroyable Noël, cadeau signé Canal+ qui confirme encore une fois sa ferme volonté d'offrir une expérience client incomparable tant au niveau du coût d'accès que celui du contenu, pour le plus grand bonheur des Congolais.

**20 000 FC LE DÉCODEUR ; TOUTES LES CHAÎNES OFFERTES PENDANT 14 JOURS**

Le directeur chargé des ventes à Canal+ /RDC, Paul Tamba, a donné les détails sur cette nouvelle offre promotionnelle dans la quelle Canal+RDC offre son décodeur à un tarif exceptionnel de 20 000FC dès le bouquet Évasion. En plus de cette promotion sur le décodeur, les nouveaux abonnés bénéficieront, pendant 14 jours, de toutes les chaînes disponibles dès le premier jour de leur abonnement.

Dans sa politique de récompenser ses abonnés, Canal+ avait lancé, en début 2017, des innovations. De la transmission intégrale de la Can 2017, le lancement de la chaîne A+ Sport au grand retour de l'émission « L'Afrique a un incroyable talent », en passant par le lancement de Nollywood Epic, Ca-



La directrice générale de Canal+ /RDC (au centre) lors du lancement de l'offre promotionnelle « Mon incroyable Noël sur les bouquets Canal+ ».

nal+ n'a cessé de tout au long de l'année 2017 de proposer à ses abonnés des divertissements de qualité. Des innovations telles que My Canal et Iroko+ ont permis à ses abonnés de jouir de leurs programmes préférés partout et à tout moment sur leur téléphone portable ou tablette. De l'innovation dans les produits et les services, Canal+ a également innové dans son réseau de distribution en lançant au mois d'octobre 2017 à Kintambo Magasin, un tout nouveau concept de shop appelé « Store Canal+ », un concept Canal+ qui intègre convivialité, efficacité dans le service, accessibilité et confort pour le client.

Canal+ est un groupe audiovisuel français qui s'est constitué à partir de la chaîne de télévision à péage Canal+, fondée en novembre 1984. Il est lui-même filiale de vivendi et édite « Les Chaînes Canal+ » et des chaînes thé-

matiques payantes via sa filiale nommée multithématiques, et les distribue avec les offres de télévision payante Canal. Le groupe Canal+ édite également des chaînes gratuites sur la télévision numérique terrestre en France avec i-Télé, cNews, C8, etc... ainsi que des services de télévision connectée Canalplay. Par ailleurs, le groupe est présent dans le monde à travers sa filiale Canal+ Overseas dans l'outremer français (Canal+ Réunion, Canal+ Caraïbes, Canal+ Calédonie), dans les pays d'Afrique francophone avec Canal+ Afrique, mais aussi en Viêt Nam avec K+ (VSTV). Le groupe est également un acteur important dans la production et la distribution de films de cinéma avec le Studiocanal.

La soirée du lancement de « L'incroyable Noël » a été agrémentée avec le concert de Jean-Goubald Kalala et son groupe.

*Pour éviter la rupture de stocks en cette fin d'année*

## Le ministre de l'Économie exhorte les dépositaires à livrer les produits de bonne qualité et en quantité suffisante

**RICH NGAPI**

Le ministre d'État, ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, a effectué hier jeudi 29 novembre 2017, une tournée d'inspection dans les entrepôts et chambres froides des produits de première nécessité.

Le but de cette descente sur le terrain était de s'assurer de la quantité des produits vivriers disponibles dans les entrepôts afin d'éviter les spéculations sur les prix et garantir le panier de la ménagère pendant et après les festivités de fin d'année.

À l'issue de la ronde des entrepôts tenus par les dépositaires, notamment INALCA, LEDYA/Socofrais, Congo futur, Minocongo et DAIPN, le ministre d'État Joseph Kapika leur a rappelé l'obligation de livrer à la consommation les produits de bonne qualité et en quantité suffisante.

« Notre souci est d'être rassuré qu'il n'y aura pas de pénurie à l'occasion des festivités de Noël et nouvel an ; tous les opérateurs nous ont donné ces assurances-là », a déclaré M. Kapika, qui leur a également demandé de soigner les conditions de leur conservation.

Par ailleurs, Joseph Kapika les a



invités à cultiver le patriotisme dans les transactions commerciales. « Nous allons faire une descente à Matadi et Boma pour nous rassurer qu'il n'y aura pas rupture de stocks et surtout veiller à ce qu'il n'y ait pas spéculation des prix », a rassuré le ministre de l'Économie nationale.

En réponse à la préoccupation des opérateurs sur l'allègement des taxes, le ministre d'État a rassuré que « le gouvernement pourrait concéder certains avantages aux opérateurs économiques comme d'habitude afin de

maintenir les prix stables ».

**SUSPENSION DES CONTRÔLES DES STOCKS ET DES PRIX**

Cette descente sur le terrain intervient au lendemain de l'annonce, mardi 28 novembre, de la suspension des contrôles économiques sur toute l'étendue du territoire national en cette période des festivités de fin d'année. Dans un communiqué, le ministre Kapika a renvoyé aux prochains jours, l'envoi des missions de surveillance des stocks et des prix des produits de premières

nécessités sur le terrain, « dans l'objectif de lutter contre la spéculation pendant la période des festivités de fin d'année ».

Il l'a signifié au terme d'une réunion avec les opérateurs économiques membres de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), de la Confédération des petites et moyennes entreprises Congolaises (COPEMECO), de la Fédération Nationale des Artisans, Petites et Moyennes Entreprises du Congo (FENAPEEC).

Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer l'état des stocks des marchandises à Kinshasa et dans d'autres provinces, mais aussi de procéder à l'encadrement des prix ou surveillance du marché pendant le mois de décembre 2017.

Les parties en présence ont convenu de mettre en place des mesures à l'approche des festivités de fin d'année pour qu'il n'y ait pas rupture de stock des produits de première nécessité ni surenchère des prix sur le marché.

La visite du ministre d'État, ministre de l'Économie aux entrepôts est une réponse concrète au souci qu'a le gouvernement de permettre aux Congolais et Congolaises de bien passer leurs festivités de fin d'année.

Avec l'appui de l'Unesco

## Des leaders des OSC bénéficient d'un renforcement des capacités sur l'ODD4

**L'Enseignement primaire secondaire et professionnel procède à une mise à niveau des Organisations de la Société civile (OSC) de l'agenda de l'Objectif du développement durable (ODD)4. Objectifs : leur appropriation et une compréhension commune du processus, des stratégies et plans relatifs à l'éducation et à la formation.**

JOYCE KALALA

Les travaux de l'atelier de renforcement des capacités des leaders des Organisations de la Société civile sur l'ODD4 et la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) se sont clôturés hier mercredi 29 novembre 2017. Ouverts, mardi 28 novembre, par le représentant du secrétaire général à l'Enseignement primaire secondaire et professionnel (EPSP), M. Yoka, dans la salle «CREK» dans la commune de la Gombe, cet atelier a été organisé par la Coalition nationale de l'éducation pour tous en République démocratique du Congo (Conept/RDC). Cela avec l'appui de l'Unesco.

À cette occasion, le représentant du secrétaire général à l'EPSP a, à l'ouverture des travaux, rappelé aux participants que l'ODD4 demeure un



vaste programme et que tout le monde a l'obligation de s'impliquer dans sa mise en œuvre. Ce, avant de recommander aux participants de sortir de ces travaux avec une feuille de route afin de faire un plaidoyer consistant auprès de décideurs pour que tous les objectifs soient réalisés.

De son côté, la représentante

du représentant pays de l'Unesco a rappelé aux leaders des OSC le rôle de pression que doit jouer la Société civile pour la mise en œuvre de la stratégie sectorielle dans le cadre de l'éducation et l'ODD4. D'où son appel à un nouvel éveil et son rappel du soutien de l'Unesco pour atteindre les différents objectifs dans le cadre de

l'ODD4.

Par ailleurs, le coordonateur de la Conept/RDC a précisé les objectifs de ces assises de deux jours notamment l'appui à une représentation et un engagement effectifs de la Société civile dans le dialogue sur la politique du secteur de l'éducation. Il a fait savoir qu'à l'issue de cet atelier de renforcement des capacités, il est attendu une meilleure compréhension de l'agenda ODD4 Éducation 2030 par les responsables des Organisations de la Société civile active dans le domaine de l'éducation ainsi que des compétences renforcées des responsables des OSC actives dans les domaines de l'ODD4, l'Éducation 2030 et les processus, les stratégies et les plans relatifs à l'éducation.

À noter que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'alignement des documents stratégiques de la RDC à l'ODD4. Il a abordé des thématiques telles que « les ODD dans le plan national stratégique de développement 2017-2021 », « l'ODD4 et Education 2030 », « Étapes successives de la traduction de l'ODD4 au niveau national » et « La stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation ».

### Le Rapport 2017 sur le paludisme dans le monde

## L'engagement de l'Afrique pour lutter contre le paludisme ne doit pas faiblir

Le Rapport sur le paludisme dans le monde de 2017 souligne le besoin d'un leadership fort, d'un engagement financier plus fort et d'une expansion d'outils vitaux pour éliminer le paludisme en Afrique d'ici 2030.

Le Rapport sur le paludisme dans le monde de 2017 est une évaluation mondiale des progrès dans la lutte contre le paludisme. S'il montre que les cas de paludisme et les taux de mortalité sont largement inférieurs aux niveaux de 2010, les progrès commencent à stagner.

Les cas de paludisme ont augmenté dans tout le continent africain, avec 194 millions de cas signalés en 2016, une augmentation par rapport aux 191 millions de cas de 2015. Au cours de la même période, le taux de mortalité dû au paludisme en Afrique a été divisé par 2 000. Quatre pays en Afrique ont enregistré plus de 250 000 cas de plus en 2016 par rapport à 2015 : le Rwanda, le Nigéria, la République démocratique du Congo et le Niger, avec un total de huit pays africains qui enregistrent en 2016 une hausse du nombre de cas supérieure à 20 %, comparé aux chiffres de 2015.

Selon Joy Phumaphi, secrétaire de direction de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, « le Rap-

port sur le paludisme dans le monde de cette année nous alerte que nous pourrions perdre les progrès incroyables que nous avons faits dans la lutte contre le paludisme et la mortalité en Afrique si nous n'agissons pas davantage pour sauver des vies de cette maladie évitable et traitable.

Nous ne pouvons oublier le coût de cette maladie sur nos peuples et nos économies. L'an dernier, le paludisme a tué 407 000 personnes sur le continent, et nous avons perdu l'équivalent de 12 milliards de dollars en productivité, en investissements et en coûts de santé associés. Pour chaque dollar que nous investissons dans le contrôle et l'élimination du paludisme, nous faisons un bénéfice de 36 dollars pour nos économies.

Pour se remettre sur les rails pour atteindre notre objectif d'une Afrique sans paludisme d'ici à 2030, il faut que nos dirigeants donnent la priorité au financement de la lutte contre le paludisme, qu'ils développent l'accès aux interventions et nouveaux outils qui permettent de sauver du paludisme et qu'ils renforcent les systèmes de santé. La communauté internationale doit également soutenir ses engagements à ces efforts. »

Il existe toutefois aussi des zones d'espoir. Madagascar, le Séné-

gal, le Zimbabwe, l'Éthiopie et la Gambie ont enregistré une réduction du nombre de cas de malaria l'an dernier. À Madagascar, qui a observé la réduction du nombre de cas la plus significative de ces pays, on a enregistré 856 000 cas de paludisme de moins.

D'après le roi Mswati III du Swaziland, président de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme, « en tant que dirigeants africains, nous devons mettre à profit le Rapport sur le paludisme dans le monde 2017 comme motivation pour renouveler nos efforts pour lutter contre l'une des maladies les plus dévastatrices de notre continent. Le Rapport de cette année nous rappelle ce qu'il arrivera si notre engagement faiblit.

Les progrès enregistrés par Madagascar, le Sénégal, le Zimbabwe, l'Éthiopie et la Gambie sont admirables, et nous montrent que nous pouvons en faire davantage pour sauver nos familles, nos communautés et nos pays de cette maladie. Nous pouvons tirer des leçons de leurs succès pour reproduire cette réussite sur tout le continent. »

Les pays africains sont également bien plus performants dans la collecte de données sur les cas et les décès dus au paludisme. En 2016,

37 des 46 pays appartenant à la région Afrique selon l'Organisation Mondiale de la Santé ont indiqué qu'au moins 80 % de leurs centres de santé avaient enregistré des données liées à la malaria sur leur système d'information de santé nationale.

Fondée en 2009, l'ALMA est une coalition sans précédent de chefs d'État et de gouvernement africains coopérant par-delà les frontières pour éliminer le paludisme en Afrique d'ici à 2030. Tous les pays de l'Union africaine sont membres de l'ALMA. L'ALMA Scorecard for Accountability & Action (Carte de score ALMA pour la redevabilité et l'action) et l'ALMA 2030 Scorecard towards Malaria Elimination (Carte de score ALMA pour l'élimination 2030 du paludisme) sont des outils primordiaux pour suivre les progrès et guider l'action.

Les prix d'excellence de l'ALMA récompensent un leadership exemplaire en matière de contrôle et d'élimination du paludisme. Ils sont attribués par un comité de sélection indépendant constitué de leaders et d'experts issus du secteur de la santé, de l'université et du secteur privé.



MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION  
Cellule Infrastructures

## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

Numéro d'identification du marché : **AAON N° 007/MITPR/CI/BAD/2017**  
Numéro du Don FAD : **N° 2100 155028819**  
Numéro du projet : **P-CD-DB0-009**

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans *Development Business* en ligne No *AjDB498-07/15* du 23 juillet 2015 et sur le portail de la Banque ([www.afclb.org](http://www.afclb.org)) et à la publication du PPM sur le site de l'ARMP.
- Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu un don de la Banque Africaine de Développement en différentes monnaies, afin de financer le coût du Projet d'aménagement de la route Tshikapa- Mbuji-Mayi, section Tshikapa-Kamuesha et de réhabilitation des infrastructures agricoles et rurales connexes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de « fourniture de mobilier de bureau ».
- La Cellule Infrastructures du Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir le mobilier de bureau. Constitué en un (01) lot indivisible:
  - 34 bureaux + retour + angle ;
  - 03 tables pour salle de réunion;
  - 39 tables de bureau 120 cm x 90 cm x 75 cm ;
  - 14 tables de bureau 140 cm x 90 cm x 75 cm;
  - 51 fauteuils gestionnaires;
  - 45 fauteuils assistants ;
  - 12 étagères en bois;
  - 38 armoires métalliques +/- (120 cm x 45 cm x 200 cm);
  - 38 armoires semi vitré;
  - 04 armoires métalliques ;
  - 45 chaises de réunion;
  - 145 chaises pour visiteur ;
  - 170 chaises en plastique;
  - 08 caissons à trois tiroirs;
  - 06 comptoirs.Les variantes ne sont pas permises.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Infrastructure à l'adresse électronique, [info@celluleinfra.org](mailto:info@celluleinfra.org), site web [www.celluleinfra.org](http://www.celluleinfra.org) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-après: Cellule Infrastructures, sis 70 A, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo. ; Tél. : (+ 243) 81 010 26 81 ; (+243) 99 315 22 26; E-mail [info@celluleinfra.org](mailto:info@celluleinfra.org), les jours ouvrables, de 9h00' à 15h00.
- Les exigences en matière de qualification sont:

### Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après:  
\* Un chiffre d'affaires net équivalent au moins le double du montant de l'offre;  
\* Les états financiers certifiés par un Expert (ou Cabinet) comptable agréé pour les trois derniers exercices (2016, 2015 et 2014).

### Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après:  
\* Présenter les preuves de réalisation d'au moins deux marchés similaires au cours de trois dernières années (2016, 2015 et 2014);  
\* Respecter les spécifications techniques.  
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: **Cellule Infrastructures, sis 70 A, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo. ; Tél. : (+ 243) 81 010 26 81 ; (+243) 99 315 22 26; Email: [info@celluleinfra.org](mailto:info@celluleinfra.org) contre un paiement non remboursable de deux cents dollars américains (200 USD)**. La méthode de paiement sera, le virement, le paiement en espèces, ou le chèque de caisse au compte intitulé CELLULE INFRASTRUCTURES / TSHIKAPA KAMUESHA N° 010420000189, en force dans les livres de «UBA Kinshasa »Le document d'Appel d'offres sera adressé par l'adresse de la Cellule Infrastructures (en version papier).  
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le mardi 02 janvier 2018 à 14h00', heures locales (TU+1)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus **le même mardi 02 janvier 2018 à 14h30', heures locales (TU+1)**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de deux mille cinq cents dollars américains (2.500 USD).  
9. Les offres devront demeurer valides pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Kinshasa, le 28 NOV 2017  
Théophile NTELA LUNGUMBA  
Coordonnateur



UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert (LEAF II), Bunia, Province d'Ituri, RD Congo

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS: AUDIT DES COMPTES)

Secteur : **Pêche**  
Date de parution : **30 novembre 2017**  
Référence de l'accord de financement : **2100159030167**  
N° d'Identification du Projet : **P-ZI-AAF-006**

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, BAD, afin de couvrir le coût du Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert, LEAF II, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'audit des comptes du projet.

Les services de consultant prévues au titre de ce contrat est de permettre aux auditeurs de formuler une opinion professionnelle sur la situation financière du projet au 31 Décembre 2019 de chaque année 2017, 2018 et 2019 et sur l'état des recettes et dépenses couvrant l'ensemble de la période d'exécution des activités du projet. L'audit devra également permettre aux auditeurs de formuler une opinion sur l'état de compte bancaire d'approvisionnement (compte spécial, ainsi que le respect des conditions de l'accord de Don et des règles et procédures de la Banque en matière de gestion de projet.

L'Unité Nationale de Coordination du Projet, UNCP, invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité technique démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documents de référence de prestations similaires, expérience dans des missions similaires, disponibilité du personnel clé, etc.

Les critères d'éligibilité, le classement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront régies par les « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement,

Edition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdh.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00' à 16h00' (heure locale)

Le expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13 décembre 2017 à 10 h00' (heure locales)** et pour expressément la mention « Services de Consultants relatifs à l'Audit des comptes, AMI N°01/LI/LEAF II/COORD/JM/BA/2017.

Unité Nationale de Coordination du Projet  
A l'attention  
**MASIRIKA MATUNGURU Joseph, MSC**  
Coordinateur National  
C/° Coordination National



Mbuji-Mayi, Commune de Mbunya, ville de Bunia, Province de l'Ituri – RDCongo  
Tél. : (+243) 9927 88 288 ; (+243) 82 89 44 000 Courriel : [masirika@afdb.org](mailto:masirika@afdb.org), [jeffmatungulu@gmail.com](mailto:jeffmatungulu@gmail.com)



# Parti de Kinshasa, ITB Kokolo accoste à Kisangani

**Une ambiance festive a régné, le mardi 29 novembre au port de Kisangani, lors d'accostage du bateau ITB Kokolo qui a quitté Kinshasa, le 15 novembre. Selon le service de communication de la SCPT, le voyage s'est effectué dans de bonnes conditions.**

LUDI CARDOSO

Parti de Kinshasa, le 15 novembre, le bateau ITB Kokolo a accosté, le mardi 29 novembre à Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo. Comme il fallait s'y attendre, une ambiance festive a régné dans la ville lors de l'accostage de ce bateau. Pendant que les passagers s'apprêtaient pour la descente, la population riveraine qui était en attente du bateau, affluait sur les lieux pour saluer ce moment de réjouissances. « Kokolo, Kisangani te souhaite Karibu (Ndlr : soyez le bienvenu à Kisangani) », criait-on dans la foule lors de l'accostage du bateau au port de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP) de Kisangani.

Entre-temps, la Police de la Société commerciale des transports et des ports (SCTP) s'apprêtait pour les honneurs. L'occasion est offerte au premier capitaine du bateau kokolo de donner ses impressions aux journalistes de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC) et de la RTA de Kisangani.

« L'ambiance était bon enfant à bord du bateau. Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Nous avons bien voyagé. A l'étape de Bumba, les habitants, particulièrement les élèves, ont été soucieux de voir le bateau Kokolo. La population de Bumba ne savait plus quitter le bateau Kokolo », a confié au journal Le Potentiel Ismaël Lutete Mfutila, chargé de service de communication de la SCTP.



L'arrivée de l'ITB Kokolo au port de Kisangani a occasionné une ambiance festive dans la ville de Kisangani.

D'ailleurs, a-t-il renchéri, les habitants de Bumba ont affirmé qu'ils ne trouvent jamais ce moment de jouissance lors d'accostage des bateaux privés dans leur ville.

D'après Ismaël Lutete Mfutila, il n'y a pas eu de difficultés techniques majeures lors de ce voyage. Sauf, a-t-il indiqué, il y avait des brouillards et des balises manquent sur le fleuve dans certains endroits.

Le directeur provincial de la

RTNC/Kisangani a, pour sa part, salué la délégation de journalistes arrivés de Kinshasa. Le moment a été également propice pour les journalistes de Kisangani de visiter le bateau Kokolo.

« À bord du bateau ITB Kokolo, la restauration pour toutes les classes est assurée, la consultation par le médecin est gratuite comme pour l'équipage et passagers, la sécurité est assurée 24 heures sur 24 par la

police SCTP et garçons de chambre à l'œuvre », apprend-on de service de communication de la SCTP.

Selon la même source, la Société commerciale des transports et des ports a les atouts pour sa relance.

« Le directeur général Daniel Mukoko Samba est dans le monde d'une gestion orthodoxe dans la caractérisation de mise en valeur de nos unités de production. Des projets très séduisants et convaincants pour le développement et la relance proprement dite, mais cela se heurtent à des difficultés impossibles pour sa réalisation », confie la source. Avant d'ajouter : « ces difficultés doivent nous apostropher en nous donnant un troublant plaisir et la détermination, dans la lutte de l'invention de la SCTP ».

À en croire le service de communication de la SCTP, M. Daniel Mukoko Samba « a imposé son rythme de travail à ceux qui veulent l'accompagner dans sa dure détermination ». Cela, « en déclenchant à ceux-ci une puissance managériale ». La même source rassure que la situation de la SCTP « n'est pas pire » et « n'est pas un canard boiteux ». « Elle est en train de connaître sa phase de métagenèse par un élan vers une entreprise dite commerciale », indique-t-elle.

À rappeler que le voyage de bateau ITB Kokolo est le deuxième, après celui effectué en avril 2015. ITB Kokolo rénové comprend neuf chambres froides, deux suites familiales et des cabines de luxe et ordinaires, un restaurant de luxe et un bar avec des chaînes de télévision câblées. Il est capable de faire Kinshasa-Kisangani dans les conditions normales d'exploitation, c'est-à-dire 14 jours à la montée et 10 jours à la descente.

## Le mouvement citoyen « Paix et Solidarité » s'en tient à une transition sans Kabila

STANISLAS NTAMBWE

Le mouvement Paix et Solidarité entend relancer, le dimanche 3 décembre 2017, le vote citoyen qu'il a initié le 26 novembre 2017 afin de permettre à d'autres structures qui ont raté cette opération de s'exprimer. Il permettra ainsi à ces dernières de s'exprimer sur le choix d'une personnalité neutre pouvant assurer la transition post-Kabila.

Ce « vote » dit « citoyen » sera organisé sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC) et à l'étranger. Le candidat recherché sera aussi appelé « Administrateur » et ferait office de chef de l'État.

Selon les organisateurs, au moins 130 procès-verbaux ont été enregistrés le jour du premier « vote ». Cependant, plusieurs autres organisations et mouvements citoyens dont Lucha/Lubumbashi n'ont pas pu s'exprimer en cette date. Car, explique-t-on, l'information n'a pas circulé comme il se devait pour les uns et pour les autres, ils n'étaient pas sûrs de la tenue de ce « vote ».

### APPEL À VOTER

Afin de répondre aux vœux exprimés par certains mouvements citoyens dont LUCHA et autres congolais qui n'ont pas pu voter à cause de la fermeture de leurs bureaux par l'Agence nationale de renseignement (ANR), les organisateurs ont décidé de relancer ce vote pour le dimanche 3 décembre 2017. « Nous lançons un appel solennel aux acteurs politiques et sociaux, notamment les mouvements citoyens, à savoir Filimbi, Lucha, Congolais debout, Compte à rebours, Il est temps, Réveil citoyen congolais et autres. Ce, afin qu'ils s'approprient ce vote citoyen en vue de passer à l'action pour exercer notre droit constitutionnel en faisant appliquer l'article 64 de la Constitution du 18 février 2006 », a indiqué un communiqué de presse parvenu au Potentiel.

Cet appel, souligne-t-on, s'adresse également aux confessions religieuses, toutes tendances confondues, afin de mettre à la disposition des locaux et écoles pouvant servir de bureaux de vote le dimanche pro-

chain, sur l'ensemble du territoire national.

À propos de cette action citoyenne, le coordonnateur du mouvement citoyen « Réveil citoyen congolais (REC) », Pitchou Roland Shomongo, qui a voté pour le Cardinal Monsengwo Pasinya, pense qu'« aujourd'hui, les discours, les dialogues, les villes mortes ne suffisent plus pour faire respecter la Constitution du 18 février 2006 et toutes les solutions politiques ont également échoué ».

### « AGIR DÈS MAINTENANT »

« La situation socio-politique nous oblige à agir dès maintenant et donc nous ne pouvons plus attendre une quelconque date pour sauver notre pacte républicain qui est : la Constitution du 18 février 2006 », a déclaré Pitchou Shomongo. Et d'insister : « Nous ne sommes pas obligés d'accepter un président usurpateur du pouvoir et en fin de mandat de demeurer au fauteuil jusqu'à l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle que nous savons tous d'avance

douteuse. »

Evoquant les enregistrements sonores d'une réunion de la Majorité présidentielle qui ont fait le tour du monde sur la toile, le coordonnateur du REC considère que ces éléments témoignent combien « leurs démarches et stratégies machiavéliques ont pour seul but de se maintenir au pouvoir par la force et en toute violation de l'esprit et la lettre de la Constitution du 18 février 2006 ». Et de poursuivre : « Nous, citoyens engagés de la Rd Congo, regroupés au sein du mouvement citoyen dénommé : +Le Réveil Citoyen Congolais+, conformément à l'application de l'article 27 de la Constitution 18 février 2006 et en vue de favoriser la moralisation de la vie politique congolaise, avons lancé une pétition pour la désignation du Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, une personnalité expérimentée, apolitique, soucieuse de l'intérêt général, et gardienne des archives de la Conférence nationale souveraine, base de la fondation d'un Etat de droit à diriger la transition post-Kabila », pouvait-on lire dans une pétition initiée par REC au mois d'octobre 2017.

## Géopolitique des paradis fiscaux

*L'approche géopolitique permet-elle de crever les rideaux de fumées en matière de paradis fiscaux ? La réponse est positive quand on lit les réponses de Vincent Piolet aux questions du Diploweb. Initialement publié le 17 octobre 2015, cet article est remis à la Une à l'occasion de la publication des Panama papers.*

**Pierre Verluise : Quelles sont les fonctions géopolitiques des paradis fiscaux dans le capitalisme contemporain ? Autrement dit : «à quoi ça sert ?»**

**Vincent Piolet \*** : La finance offshore étant au cœur du système financier international, et non à sa marge, son contrôle permet d'accroître la souveraineté d'un État. Ainsi aucune grande puissance ne peut donc se détourner de la question des paradis fiscaux. En contrôler un ou plusieurs permet d'acquérir un pouvoir sur l'activité des flux financiers et donc tirer un avantage par rapport à son voisin.

Le terme « paradis fiscal » qui fait usage est trompeur, car les paradis fiscaux ne vendent pas qu'une faible fiscalité mais toute une palette d'activités. Pour casser la représentation positive que renvoie le terme « paradis » dans paradis fiscal, il pourrait être plus approprié de nommer ces espaces « territoires de complaisance », comme l'a initié le philosophe Alain Deneault. Non seulement, ce terme redonne une représentation négative – la complaisance étant ici prise dans son sens d'accorder des facilités excessives et répréhensibles – mais il permet aussi d'élargir le spectre au-delà de la seule fiscalité ; les paradis fiscaux ne se limitent pas à la fiscalité mais utilisent tous les outils à disposition comme la loi et la justice (coopération), le droit (concept d'entreprise « offshore », constitution de trust), la régulation (organisation du système bancaire et financier) jusqu'à la politique (organisation d'un État) et bien sûr la géopolitique (relation avec les autres États). Pour les bateaux, le pavillon de « complaisance » n'est-il pas d'ailleurs l'un des produits phares proposés par les paradis fiscaux ?

A quoi ça sert ? D'influence libertarienne, ces territoires de complaisance utilisent la loi de façon négative : elle permet de faire ce qui est interdit dans les autres territoires. Ils vendent donc des services adaptés à une palette de clientèle très différente, par exemple :

- Le particulier cherchera à minimiser l'impôt sur ses revenus et son patrimoine, il désirera l'anonymat et des taux d'imposition faibles.

- Le criminel souhaitant blanchir son argent s'orientera plutôt vers des pays avec lesquels la coopération judiciaire est faible et à grande opacité.

- Les grandes entreprises, qui voient en l'impôt une simple variable dans une équation devant être maximisée pratiqueront une optimisation fiscale agressive et répartiront leurs filiales en fonction de la faible fiscalité des pays d'accueil.

- Les banques ou les assureurs rechercheront une législation peu contraignante afin de contourner les règles prudentielles et créer des instruments financiers toujours plus risqués mais à fort rendement potentiel.

**Vous avancez que chaque grande puissance dispose et protège**

**«ses paradis fiscaux», pourriez-vous le démontrer ?**

Une première définition s'impose, mettant de côté les aspects techniques et autres critères de liste que je développe dans mon ouvrage : « un pays est un paradis fiscal s'il a l'air d'en être un et qu'il est considéré comme tel par ceux qui s'y intéressent. » Pour laconique qu'elle puisse paraître, cette définition parle à tout le monde. Surtout, elle a été formulé par l'Américain Richard A. Gordon dans ce qui est peut-être le premier rapport moderne officiel sur la question, un rapport des services fiscaux américains (Internal Revenue Service, IRS), en 1981. Bien entendu, dans mon ouvrage, j'essaie d'affiner via une grille de critères un État présentant les caractéristiques d'un paradis fiscal.

Chaque grande puissance essaye d'organiser à son avantage la finance offshore jusqu'à une certaine limite. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont réussi à maintenir la possibilité de créer des trusts anonymes chez eux mais bien conscients qu'une telle pratique est devenue de moins en moins tolérable vis-à-vis de l'opinion publique – surtout depuis la crise des subprimes qui a démarré dans le paradis fiscal des Îles Caïmans -, il leur faut en permanence jongler entre un discours offensif luttant contre les paradis fiscaux mais aussi satisfaire leur besoin d'utiliser la finance offshore sous peine de perdre en souveraineté. Chaque puissance sous-traite donc plus ou moins ses activités offshore dans des États à la souveraineté d'apparat.

Par exemple, Monaco a longtemps joué ce rôle – et continue de le jouer dans une moindre mesure – pour la France. A l'époque du franc, lorsque le Parti socialiste arrive au pouvoir en 1981 et que les chars soviétiques étaient censés bientôt « parader sur les Champs-Élysées », certains Français aisés, paniqués, ont su mettre leur fortune à l'abri dans le paradis fiscal monégasque. Monaco joua alors pleinement son rôle d'appât, et évita la fuite de ces capitaux vers des paradis étrangers. La Principauté joua le même rôle après la Seconde Guerre mondiale : constatant que la Principauté avait constitué un « inévitable appât » pour les capitaux français et étrangers grâce à son indépendance, le nouveau consul général de France à Monaco écrivait en 1944 : « Cet appât cachait un piège qui a fonctionné dans un sens très favorable aux intérêts français, puisqu'il rend possible aujourd'hui la récupération de capitaux soustraits à la France et qui se seraient investis ailleurs, ou dans une autre forme, s'ils n'avaient pas eu une telle confiance dans la neutralité monégasque. [...] La situation de la principauté enclavée (NDLR : entre Nice et Menton) dans le territoire français permet d'y attirer des capitaux, d'y constituer des organismes internationaux, en terrain neutre mais sous le contrôle de la France. [...] Il faut faire en sorte que

sa législation financière conserve ce caractère exceptionnel si séduisant pour les capitalistes ». Et quel appât ! Depuis quelques mois, les banques monégasques BNP et Pasche font l'objet d'enquêtes portant sur le blanchiment d'argent et la fraude fiscale de centaines de millions d'euros...

**Depuis la crise de 2007-2008, beaucoup de politiques ont annoncé des mesures contre les paradis fiscaux. Qu'en est-il réellement ?**

Mon ouvrage n'a pas vocation à étudier les paradis fiscaux sous un angle juridique, c'est-à-dire décortiquer telle ou telle directive ou législation. Le parti pris est d'étudier les faits sur un temps relativement long et les rivalités géopolitiques. Où en sommes-nous après huit années de crise dont l'origine vient de la finance offshore ? Est-ce que « les paradis fiscaux, c'est terminé » comme l'a annoncé le président de la République française Nicolas Sarkozy en 2009 ? Non, nous sommes dans le discours qui permet d'alimenter les représentations.

La crise économique de 2008 a amené l'OCDE à revoir sa définition des paradis fiscaux. Le contexte géopolitique est alors tout autre : une nouvelle administration américaine a fait son entrée et surtout l'opinion publique a saisi le rôle des territoires de complaisance dans la gravité de la crise. Les gouvernements se tournent alors vers l'OCDE pour régler le sort des places financières offshore. Elle devait alors répondre rapidement à l'indignation générale. Il a été ainsi décidé de définir une « liste noire » des paradis fiscaux ; mais afin de ne pas froisser les paradis fiscaux sous la protection des grandes puissances, les États « coupables » ont été sélectionnés parmi des pays sans appui géopolitique, isolés de tout soutien ou d'influence internationale : l'Uruguay, la Malaisie, le Costa-Rica, les Philippines.

Après des critiques virulentes qualifiant de farce une liste où ne figuraient ni le Liechtenstein, ni Hong-Kong, ni les Îles Caïmans ou Monaco, l'OCDE déclara en avril 2009 que plus aucun pays ne faisait partie de la « liste noire ». Bref, les paradis fiscaux avaient disparu en quelques semaines, le secrétaire général de l'OCDE se félicitant du « progrès tout à fait significatif » réalisé. Il est vrai que sortir de la « liste noire » était relativement aisé : chaque État devait obtenir au moins 12 accords de coopération avec des pays tiers. Ce critère se plaçait de facto comme base à la définition de ce qu'était ou n'était pas un paradis fiscal. Cette définition de l'OCDE montra très vite ses limites. Monaco a par exemple atteint son quota grâce à des accords avec des pays comme Andorre, les Bahamas, le Liechtenstein, le Luxembourg, le Qatar, Samoa, Saint-Marin, Saint-Christophe-et-Nièves, etc. Des paradis fiscaux notoires s'accordant mutuellement des accords d'échange d'informations...

**Pourquoi l'OCDE a-t-elle choisi un nombre de conventions fiscales pour définir si un territoire est ou non un paradis fiscal ? Lis-**

**ter les paradis fiscaux a bien entendu des enjeux géopolitiques. L'OCDE, qui regroupe les plus grandes puissances souvent tutélaires des paradis fiscaux, ne peut donc pas aller contre les intérêts de ses États membres. Le rôle de référence quant à la définition de ce qui est ou n'est pas un paradis fiscal ne peut donc pas être du ressort d'une organisation comme l'OCDE, celle-ci étant tributaire des rivalités de pouvoir géopolitique. Preuve nécessaire s'il en était besoin, l'OCDE change actuellement de critère : du nombre d'accords d'échanges, on est passé à celui de la mise en place ou non de l'échange automatique d'informations. Quel critère sera retenu demain ?**

Sommes-nous à l'abri d'une nouvelle crise financière liée à des pratiques criminelles ? Les paradis fiscaux posent un problème politique, géopolitique voire moral, mais aucunement juridique donc criminel. Encore une fois, ces États fantoches permettent de réaliser ce qu'il n'est pas possible ailleurs, et ceci légalement. Les banques ont créé des titres financiers très risqués dans les Îles Caïmans en bénéficiant de règles prudentielles très laxistes.

Quelle grande puissance s'est insurgée contre le micro-État des Îles Caïmans ? Pourtant, selon les données de la Banque des règlements internationaux, ce petit État – une des premières places bancaires et financières mondiales – est à l'origine de la crise financière débutée en 2008. Ces petites îles ne sont pas peuplées de milliers de financiers s'affairant pour faire fonctionner l'économie mondiale : ce paradis fiscal est le lieu préféré d'enregistrement des fonds spéculatifs car il permet la réalisation de transactions fictives à des fins fiscales et de prises de risques sans quasiment aucun contrôle. Ainsi les flux d'arrivées et de sorties de capitaux ont-ils explosé jusqu'aux années 2007-2008, au moment de la bulle de crédits qui nourrissait celle des subprimes. Cet État présentait alors une position exotérique bancaire 13 000 fois supérieures à son PIB ! Le rôle central des Îles Caïmans dans la crise de 2008 n'a pourtant pas ému les politiques du monde entier. Aucune mesure de rétorsion, malgré les dégâts colossaux sur l'économie mondiale, ne fut envisagée, aucune mise sous tutelle à l'instar de certains pays européens sous surveillance d'une « troïka ».

J'ai plutôt une vision pessimiste et en l'absence de régulation contrôlée de la finance mondiale, tout laisse à penser que les paradis fiscaux joueront à nouveau un rôle de premier plan dans les prochaines crises.

**DIPLOWEB/LP**

*Docteur en géopolitique de l'Université Paris 8 (Institut français de géopolitique), Vincent Piolet travaille dans une entreprise internationale et enseigne également la géopolitique à Sciences Po Lille. Vincent Piolet vient de publier « Paradis fiscaux. Enjeux géopolitiques », préface de Béatrice Giblin, postface de Jean-François Gayraud, éd. Technip, 2015, 108 p.*

## L'UE injectera 44 milliards d'euros en Afrique sous forme d'IDE, d'ici 2020

44 milliards d'euros pour le développement de l'Afrique, d'ici 2020. Dans un communiqué de presse conjoint publié, le 20 novembre dernier, par le Président de l'Union africaine (UA), Alpha Condé et Federica Mogherini, la Haute représentante / Vice-Présidente du Service européen pour l'action extérieure, l'Union européenne (UE) accorde désormais une attention particulière aux investissements directs étrangers (IDE). « Un tiers des investissements directs étrangers en Afrique provient des pays membres de l'Union européenne. », mentionne le communiqué publié en marge du sommet UA - UE qui se tient ce mercredi et demain jeudi à Abidjan. Ce financement sera consacré au développement des infrastructures d'une part. D'autre part, il permettra de soutenir les petites entreprises à accéder au crédit en vue d'accroître leur capacité à créer des emplois. Quant à l'aide au développement, l'UE annonce qu'elle sera de 31 milliards d'euros, d'ici 2020 « afin de donner aux jeunes une chance de prospérer dans leur pays d'origine ». Le communiqué condamne en outre l'affaire de la vente de migrants en Libye et estime que la solution aux problèmes migratoires, de sécurité et de l'emploi des jeunes, permettra à l'Afrique de réussir le pari du continent de l'avenir.

## Le Nigeria va céder des actifs pour financer ses budgets

Au Nigeria, le salut pourrait venir de la privatisation. Le casse-tête né du financement du budget du gouvernement fédéral serait en train de trouver un dénouement. En effet, Abuja vient de finaliser des plans de cession de certaines centrales électriques, dans le cadre du programme national intégré de production d'électricité (NIPP). Les fonds mobilisés devraient, conformément au discours du président Muhammadu Buhari au parlement plus tôt ce mois, servir à financer les budgets nationaux sur les trois prochaines années (2018-2020). « Nous prévoyons de financer le déficit en partie par de nouveaux emprunts estimés à 1 699 milliards de nairas. Environ 50% de ces emprunts proviendront de l'extérieur, tandis que le reste proviendra de l'intérieur du pays. Le solde du déficit de 306 milliards de nairas devra être financé à partir du produit de la privatisation de certains actifs non pétroliers par le Bureau des entreprises publiques (BPE). », avait déclaré le président nigérian. Selon Ben Akabueze, le Directeur général du bureau du Budget du Nigeria, les centrales électriques construites par la société Niger Delta Power Holding (NDPHC) dans le cadre du NIPP, pour le compte du gouvernement, seront privatisées.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## La BAD ambitionne de sortir 50 millions de jeunes africains du chômage et du sous-emploi

*La Banque africaine de développement travaille pour créer plus de 25 millions d'emplois décents et durables en Afrique destinés aux jeunes. En résolvant le problème de chômage des jeunes, la BAD pense booster le taux de croissance de l'Afrique et augmenter par ricochet le PIB du continent noir.*

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

La Banque africaine de développement (BAD) vient de lancer le groupe consultatif présidentiel de la jeunesse (PYAG-Presidential youth advisory group) dont l'objectif est de proposer des idées innovantes pour la création de plus de 25 millions d'emplois décents et durables en Afrique, au cours des dix prochaines années. L'information a été portée au public, lors du 6e Forum des affaires Union européenne-Afrique, à Abidjan, par le président de l'institution financière, Akinwumi Adesina.

« C'est une opportunité énorme pour l'Afrique. Si nous réglons le problème du chômage des jeunes, l'Afrique gagnera 10 à 20 % de croissance annuelle. Ce qui signifie que le PIB de l'Afrique augmentera de 500 milliards



de dollars par an, durant les 30 prochaines années. Le revenu par habitant augmentera, quant à lui, de 55 % par an jusqu'en 2050 », a révélé Akinwumi Adesina.

Selon le président de la BAD, 13 millions de jeunes africains entrent chaque année sur le marché du travail. Mais, seulement 3 millions d'entre eux occupent un emploi décent dans un contexte où la population des jeunes est appelée à doubler pour atteindre 800 millions, sur les prochaines décennies. Les statistiques mon-

tracent que 66 millions de jeunes africains gagnent moins de 2 dollars par jour. A terme, la BAD espère sortir 50 millions de jeunes du chômage et du sous-emploi.

Le PYAG est composé de : Ashish Thakkar (président), de nationalité ougandaise, Uzodinma Iweala (Nigeria), Mamadou Touré (Cameroun), Vanessa Mounzar (Tchad), Francine Muyumba (RD Congo), Jeremy Johnson (USA), Clarisse Iribagiza (Rwanda), Ada Osakwe (Nigeria) et Monica Musonda (Zambie).

## Antalya : les pays en développement présentent leurs solutions aux problèmes mondiaux

Des centaines de participants de plus de 120 pays, dont des ministres, des directeurs d'agences de développement et des acteurs de la société civile, sont réunis à partir de lundi à Antalya, en Turquie, à l'Exposition mondiale 2017 de la coopération Sud-Sud.

L'événement, organisé par le gouvernement de la Turquie et coordonné par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), est le forum mondial par excellence pour présenter, partager et développer des solutions locales innovantes aux problèmes mondiaux. S'appuyant sur le partenariat entre 25 organisations des Nations Unies et plus de 110 États membres, l'Expo se concentrera sur des solutions « pour le Sud, par le Sud » tout au long de la semaine.

La coopération Sud-Sud « repose sur une solidarité exprimée dans le partage concret et démontrable du savoir-faire technique, de l'expérience et des ressources entre pays en développement », a déclaré le Directeur de l'UNOSSC, Jorge Chediek, lors de la cérémonie d'ouverture.

L'événement, qui dure quatre jours, a pour thème « La coopération Sud-Sud à l'ère de la transformation économique, sociale et environnementale : vers le 40e anniversaire de l'adoption du Plan d'action de Buenos Aires (BAPA + 40) ». Il engage tous les acteurs du développement à intensifier les initiatives con-



L'envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud, Jorge Chediek, à l'ouverture de l'Exposition mondiale 2017 de la coopération Sud-Sud, à Antalya, en Turquie.

crètes développées dans le Sud afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

« La coopération Sud-Sud a acquis une nouvelle dimension centrale par rapport au Programme 2030, et malgré les défis auxquels nous sommes confrontés, les approches Sud-Sud nous offrent une occasion de partager des leçons durement acquises », a souligné M. Chediek. « Votre présence ici est la preuve que vous êtes prêts à relever le défi; que vous êtes prêts à construire des ponts et des partenariats; que vous croyez que les solutions aux défis cruciaux en matière de développement aujourd'hui existent dans les pays du Sud; et que chaque pays, grand ou petit, économie émergente ou PMA (pays les moins avancés), a quelque

chose à offrir au monde ».

Depuis sa création en 2008, l'Exposition mondiale de la coopération Sud-Sud a présenté les meilleures pratiques de centaines de pays partenaires, d'agences des Nations Unies, d'entreprises du secteur privé et d'organisations de la société civile.

L'Expo 2017 se déroule à l'approche du 40ème anniversaire de l'adoption historique en 1978 du Plan d'action de Buenos Aires (BAPA). Le BAPA a établi le programme du concept de coopération Sud-Sud et a jeté les bases pour construire les mécanismes institutionnels et les structures qui ont contribué à façonner le programme de développement international et à changer le paysage du Sud mondial.

UN.ORG/LP

## L'immigration au cœur du 5<sup>ème</sup> sommet Europe-Afrique à Abidjan

**Les travaux du 5<sup>ème</sup> sommet Union européenne (UE)-Union africaine (UA) qui ont débuté hier mercredi à Abidjan, sont dominés par les questions d'immigration et de sécurité ainsi que des menaces terroristes.**

Le 5<sup>ème</sup> sommet Union européenne (UE)-Union africaine (UA) s'est ouvert, hier mercredi 29 novembre à Abidjan, la capitale économique ivoirienne. Pendant deux jours, c'est-à-dire, le mercredi 29 et le jeudi 30 novembre, les participants se penchent principalement sur les questions d'immigration et de sécurité, avec l'ambition de donner un meilleur avenir à la jeunesse africaine.

Quelque 83 chefs d'État et de gouvernement et 5 000 participants des 55 pays d'Afrique et de 28 pays d'Europe, ainsi que de l'ONU et des organisations internationales, ont été attendus dans la capitale économique ivoirienne Abidjan, où des travaux de rénovation ont été lancés à peine une semaine avant l'événement, provoquant des embouteillages monstres, aggravés par les mesures de sécurité.

Le scandale international de la vente de migrants africains comme esclaves en Libye a de nouveau mis sur le devant de la scène la question de l'immigration africaine vers l'Europe.

Le président français Emmanuel Macron a annoncé mardi à Ouagadougou, où il débutait une tournée africaine, qu'il proposerait au sommet « une initiative euro-africaine » pour « frapper les organisations criminelles et les réseaux de passeurs » qui exploitent les migrants en Libye, ainsi

qu'« un soutien massif à l'évacuation des personnes en danger » en Libye, qualifiant de « crime contre l'humanité » la vente de migrants comme esclaves.

Le président du Niger Mahamadou Issoufou avait expressément demandé que cette question soit mise à l'ordre du jour du sommet, et le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a réclamé « des mesures urgentes et coordonnées entre les autorités libyennes, l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations unies ».

La chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a qualifié d'« insupportables » les révélations d'esclavage et de traite d'êtres humains.

60% de la population africaine a moins de 25 ans, et des centaines de milliers de jeunes désespérés par le chômage, la pauvreté et l'absence de perspectives dans leurs pays - en dépit de taux de croissance enviables pour certains d'entre eux - tentent d'émigrer vers l'Europe chaque année.

La population africaine a quasi doublé ces 25 dernières années (1,2 milliard d'habitants actuellement) et devrait encore doubler d'ici 2050, d'après les prévisions de l'ONU.

D'où le thème principal officiel du sommet, « Investir dans la jeunesse pour un avenir durable ».

### RELATION NOUVELLE

La question de la sécurité et des menaces terroristes est également discutée par les chefs d'État et de

gouvernement, au moment où l'Afrique de l'Ouest notamment connaît depuis quelques années une montée en puissance de groupes jihadistes, d'ailleurs en partie liée à la désespérance de la jeunesse africaine.

L'UE affiche son soutien au G5 Sahel, un groupe de cinq pays (Mali, Niger, Mauritanie, Burkina Faso et Tchad) qui s'efforce de mettre en place une force antijihadiste dans cette région, mais le financement de cette force est encore largement insuffisant. Seule la moitié du budget de cette force a été réuni, bien qu'il ait été divisé par deux, à 240 millions d'euros. L'UE en a promis 50.

Selon des analystes, les chefs d'État doivent appeler à une plus grande coopération militaire et des renforcements tout en demandant à chacun (le Nord comme le Sud) de fournir plus d'efforts.

« Le sommet est important par son contexte. L'Europe voit que l'Afrique fait partie de son espace géopolitique. Les défis ne manquent pas », note un ministre de l'UA.

Emmanuel Macron a d'ailleurs appelé mardi à « reconstruire un projet entre (les) deux continents, une relation nouvelle repensée à la bonne échelle » entre l'Afrique et l'Europe.

« L'Afrique est un continent incontournable car c'est ici que se télescopent tous les défis contemporains - terrorisme, changement climatique, pauvreté, démographie, urbanisation. C'est en Afrique que se jouera une partie du basculement du monde », a-t-il lancé.

AFP/LP

## Les Etats-Unis menacent le Soudan du Sud de rétorsion

Les États-Unis ont menacé, mardi, de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre du gouvernement du Soudan du Sud si ce pays ne met pas fin à une guerre de près de 4 ans et aux entraves mises aux missions des Casques bleus et des humanitaires, a rapporté l'AFP. «Ca suffit avec les mots», a lancé lors d'une réunion du Conseil de sécurité l'ambassadrice américaine, Nikki Haley, qui s'est rendue en octobre au Soudan du Sud pour sermonner son président Salva Kiir. «Les Etats-Unis sont prêts à adopter des mesures supplémentaires contre le gouvernement - ou quiconque d'autre - s'il n'agit pas pour mettre un terme aux violences et alléger les souffrances au Soudan du Sud», a ajouté la diplomate. Elle n'a pas précisé la nature de ces mesures mais les Etats-Unis avaient l'an dernier fait pression sans succès pour imposer un embargo sur les armes à ce pays et des sanctions internationales à des responsables sud-soudanais. «Les Etats-Unis jugeront le président Kiir et son gouvernement sur leurs actions, pas sur leurs mots», a insisté Nikki Haley.

## Le Brésil prêt à envoyer 750 Casques bleus en Centrafrique

Le Brésil se prépare à envoyer au moins 750 Casques bleus en Centrafrique «d'ici mars ou avril», a annoncé mardi à l'AFP le dernier commandant en chef de la Mission des nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah). La semaine dernière, le Brésil a reçu une demande officielle de l'ONU pour l'envoi de forces afin de renforcer la Mission des nations unies en Centrafrique (Minusca). Cette demande doit encore être acceptée par le président brésilien Michel Temer et validée par le Congrès pour que les soldats soient déployés. «Nous n'avons pas de délai précis, mais nous pensons que nos forces iront en Centrafrique d'ici mars ou avril. L'ONU souhaite que ce soit le plus tôt possible et cela arrivera certainement au cours du premier semestre 2018», a déclaré le général Ajax Porto Pinheiro, dont les troupes ont quitté Haïti début septembre, après 13 ans de présence sur place. Selon lui, une mission en Centrafrique représenterait toutefois «un défi plus important», considérant que la situation y est «plus instable» qu'en Haïti. Présent au Brésil cette semaine pour un séminaire sur les 13 ans de participation brésilienne à la Minustah, Jean-Pierre Lacroix, chef des opérations de maintien de la paix à l'ONU, a rappelé que le Conseil de Sécurité avait adopté au début du mois une résolution renforçant de 900 hommes la Minusca.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Burundi: réouverture du dialogue de sortie de crise, sans l'opposition en exil

Une nouvelle session du dialogue burundais de sortie de crise s'est ouverte mardi à Arusha (Nord de la Tanzanie) en l'absence de l'opposition en exil, selon des diplomates et des participants.

Cette session à huis clos a pour ambition d'aboutir à la signature d'un accord le 8 décembre en présence des chefs d'État de la Communauté des états d'Afrique de l'Est (EAC), selon un programme distribué aux délégués par le médiateur dans cette crise, l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa.

Les délégués sont censés négocier autour de huit points incluant «l'engagement à mettre fin à toutes les formes de violences», l'application de l'accord de paix d'Arusha qui a ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006), la mise en place d'un «gouvernement d'unité nationale».

Mais, selon un diplomate, le niveau du représentant envoyé par le Burundi, le n°2 du ministère de l'Inté-

rieur, Thérance Nthiraja, n'augure pas de discussions fructueuses.

Le Burundi «s'est senti obligé d'envoyer un représentant à cause d'énormes pressions exercées par les présidents ougandais et tanzanien», a dit ce diplomate. «Mais il envoie un homme de second plan comme pour dire, il ne faut rien attendre de cette session». De plus, même si ces discussions sont présentées comme «totalemment inclusives» par l'équipe du facilitateur, le Cnared, une plateforme regroupant l'opposition en exil, n'y est pas présente.

Après des mois de blocage car il refusait de s'asseoir à la même table que le Cnared, le gouvernement aurait obtenu l'exclusion de nombreux membres de cette plateforme d'opposition ainsi que de la société civile, selon le même diplomate. Le Cnared a dès lors appelé ses membres invités à boycotter cette session.

Seuls une dizaine de membres de l'opposition qui ne se sont pas exilés participe à ce dialogue.

Le Burundi est en crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat, obtenu en juillet de la même année.

Les violences qui ont suivi et au sujet desquelles la Cour pénale internationale a ouvert une enquête, ont depuis fait de 500 à 2.000 morts, selon les sources (ONU et ONG), des centaines de disparitions forcées et de tortures, et ont poussé à l'exil plus de 400.000 Burundais. L'ONU impute l'écrasante majorité de ces atrocités aux autorités burundaises.

Bujumbura a adopté fin octobre un projet de révision de la Constitution qui pourrait permettre au président Pierre Nkurunziza de briguer dès 2020 deux nouveaux mandats de sept ans. Un haut responsable burundais a assuré à l'AFP que Bujumbura «refuse catégoriquement que la question de la Constitution soit évoquée» dans les discussions débütées mardi.

AFP/LP

# La Corée du Nord affirme être un État nucléaire capable de frapper les États-Unis

**La Corée du Nord a-t-elle atteint son objectif dans la course aux armements ? Le lancement mercredi d'un nouveau missile balistique lui a permis d'affirmer qu'elle est capable de frapper les États-Unis, son ennemi juré. Mais le pourra-t-elle quand l'un de ses alliés majeurs, la Russie, se dit totalement contre ses agissements ?**

MATSHI/AFP

Près de 75 jours après le lancement du dernier missile balistique nord-coréen, dont on pensait que le régime de Pyongyang allait s'arrêter à vu le tollé que ses missiles avaient suscité et les sanctions qui s'en étaient suivies, le monde a été surpris jeudi aux petites heures du matin que la Corée du Nord a lancé un nouveau missile tombé au bord du Japon.

En effet, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a déclaré mercredi que son pays était devenu un État nucléaire à part entière après avoir testé avec succès un nouveau type de missile capable de frapper n'importe où aux États-Unis.

Ce tir, le premier effectué par Pyongyang depuis le 15 septembre, anéantit les espoirs que la trêve observée de facto par la Corée du Nord ait eu pour objectif d'ouvrir la porte à une solution négociée à la crise suscitée par ses programmes nucléaire et balistique.

Il constitue un nouveau défi pour le président américain Donald Trump qui avait assuré que le développement de telles capacités « n'arriverait pas ».

La présentatrice favorite du régime nord-coréen, Ri Chun-Hee, est apparue à la télévision officielle pour annoncer ce succès.

« Kim Jong-Un a déclaré avec fierté que nous avons finalement réalisé notre grande cause historique, l'achèvement d'une force nucléaire d'État, la mise au point d'une puissance balistique », a-t-elle dit.

« Le grand succès de l'essai de l'ICBM Hwasong-15 est une victoire qui n'a pas de prix, remportée par le grand peuple héroïque » de Corée du Nord.

La presse officielle a parlé de l'arme la plus sophistiquée à ce jour.

« Le système d'armes de type ICBM Hwasong-15 est un missile intercontinental équipé d'une ogive lourde extra-large capable de frapper la totalité du territoire continental américain », selon l'agence KCNA.

D'après Pyongyang, l'engin a atteint une altitude de 4.475 kilomètres avant de s'abîmer à 950 kilomètres du site de lancement.

## LIESSE À PYONGYANG

Un spécialiste occidental a jugé que sa trajectoire en cloche, à la verticale, suggérait qu'il avait en fait une portée de 13.000 kilomètres, suffisante pour frapper chacune des villes principales des États-Unis.



La Corée du Nord affirme être un État nucléaire capable de frapper les États-Unis 29 novembre 2017 (AFP)

Ce tir a tout d'un défi au président Trump, qui a récemment annoncé de nouvelles sanctions contre Pyongyang et a remis la Corée du Nord sur la liste américaine des États qui soutiennent le terrorisme.

M. Trump s'est montré évasif dans sa réponse initiale, tandis que le Conseil de sécurité de l'ONU acceptait de se réunir en urgence.

« On va s'en occuper », a-t-il simplement déclaré.

Il s'agit du troisième tir réussi d'ICBM par la Corée du Nord. Pour David Wright, expert en contrôle des armements de l'Union of concerned scientists, les paramètres de vol indiquent que le missile « aurait un rayon d'action largement suffisant pour atteindre Washington D.C. (la capitale fédérale américaine) et en fait n'importe quelle partie des États-Unis continentaux ».

Des scènes de liesse ont été observées dans la capitale nord-coréenne étroitement contrôlée, où des habitants se sont réunis devant un écran géant pour regarder les informations.

Jang Kwang Hyok, un habitant de 32 ans, avait une question pour le président américain.

« Je veux juste demander à Trump: allez-vous encore oser être hostile à notre pays? Allez-vous continuer à l'être quand le Hwasong-15 sera tiré contre le territoire continental américain? ».

Pyongyang doit encore démontrer qu'il maîtrise la technologie de rentrée des ogives dans l'atmosphère depuis l'espace. Mais les spécialistes estiment que la Corée du Nord est au moins sur le point de développer une capacité de frappe intercontinentale opérationnelle.

## PORTE DE SORTIE?

Dans son communiqué officiel, le Nord martèle qu'il est désormais une puissance nucléaire pleine et entière et se sert de termes qui rappellent la doctrine « du non usage en premier » de l'arme atomique.

Les armements nord-coréens « ne poseront aucune menace à

aucun pays ou région tant que les intérêts de la Corée du Nord ne seront pas remis en cause. C'est notre déclaration solennelle », rapportent les médias officiels. Mais peut-on y croire quand on connaît son entêtement à poursuivre son programme nucléaire et balistique nonobstant les interdictions des Nations Unies ?

Le communiqué nord-coréen offre la possibilité d'une issue diplomatique à la crise actuelle avec les États-Unis, a estimé pour sa part Melissa Hanham, spécialiste de l'Institut Middlebury.

« Peut-être que c'est une porte de sortie », a-t-elle écrit sur Twitter. « Une façon de dire qu'ils ont eu ce qu'ils voulaient, tant que nous les traitons comme ils veulent être traités ».

Elle a appelé la communauté internationale à saisir l'occasion. « La diplomatie vaut le coup de risquer l'échec, ne pas traiter avec eux reviendrait à leur donner le temps de se renforcer ».

Les tensions autour des ambitions atomiques de Pyongyang avaient redoublé après son sixième essai nucléaire, le plus puissant à ce jour, du 3 septembre. Le Nord avait également alarmé la communauté internationale en tirant un missile de portée intermédiaire au-dessus du Japon.

## RÉACTIONS ÉTRANGÈRES

Ce nouveau tir embarrasse Beijing qui milite pour un « double moratoire », le gel des exercices militaires conjoints entre Washington et Séoul contre le gel des programmes militaires nord-coréens, mais les États-Unis rejettent cette possibilité.

La Chine n'a pas manqué de saisir la balle au bond. Si elle a exprimé sa « vive inquiétude », elle a réitéré sa proposition de compromis et appelé Washington et Pyongyang au dialogue.

« Ce nouveau tir de missile est bien entendu une provocation qui suscite une nouvelle hausse des tensions et qui nous éloigne d'un début de règlement de la crise », a déclaré pour

sa part le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Il a appelé toutes les parties concernées « à garder leur calme, ce qui est nécessaire pour que la situation dans la péninsule coréenne ne suive pas le pire des scénarios ».

À Séoul, certains s'inquiètent d'une éventuelle action militaire américaine contre le Nord qui déclencherait une guerre à grande échelle. Environ 10 millions de personnes habitent à Séoul, qui est située à 50 kilomètres de la frontière, soit largement à portée de l'artillerie nord-coréenne.

## MOSCOU DÉNONCE UNE «PROVOCATION» DE LA CORÉE DU NORD

L'un des alliés de Pyongyang, Moscou, n'a pas vu de bon œil ce nouveau tir de missile nord-coréen. La Russie a condamné mercredi le nouveau tir de missile balistique auquel la Corée du Nord a procédé, dénonçant une « provocation » ne laissant guère de place à l'optimisme, tout en invitant toutes les parties impliquées à garder leur calme.

« Ce nouveau tir de missile est assurément une provocation qui accroît la tension et nous éloigne du point où le règlement de la crise pourrait débuter », a déploré Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin.

« Nous espérons que toutes les parties prenantes seront capables de garder le calme tellement indispensable pour éviter que la situation dans la péninsule coréenne ne dérape vers le pire des scénarios », a-t-il ajouté.

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a confirmé mercredi avoir tiré un missile balistique intercontinental (ICBM) qui s'est abattu près du Japon.

Ce test, le premier du régime nord-coréen depuis la mi-septembre, intervient une semaine après la décision de Donald Trump de réinscrire la Corée du Nord sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme.

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit se réunir dans l'urgence ce mercredi pour évoquer ce nouvel essai.



UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des  
Lacs Edouard et Albert (LEAF II), Bunia, Province d'Ituri, RD Congo

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICE DE CONSULTANTS : ENQUETE DE BASE SUR LE GENRE ET LA PROMOTION DU LEADERSHIP FEMININ  
DANS LA GESTION DES RESSOURCES EN PECHE ET EAU)

Secteur : **Pêche**

Date de parution : **30 Novembre 2017**

Référence de l'accord de financement : **2100155030167**

N° d'Identification du Projet : **P-ZI-AAF-006**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, BAD, afin de couvrir le coût du Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert, LEAF II et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du Consultant chargé de mener une enquête de base sur le genre et promotion du leadership féminin pour le compte du Projet. Ce consultant devra :

- (i) Avoir la capacité de reconnaître les inégalités de genre, la position sociale défavorable des femmes et les rôles sociaux inégaux qui fondent les inégalités et qui empêchent les femmes de bénéficier des mêmes opportunités que les hommes. En bref, promouvoir l'égalité de chance ;
- (ii) Favoriser la participation des femmes en prenant en compte que l'expérience, la connaissance et les intérêts des femmes et hommes ont un effet sur le programme du développement ;
- (iii) Prévoir des actions spécifiques en faveur des femmes dans le but de leurs donner l'accès aux ressources, revenus, .... Et d'augmenter leurs capacités de participer, d'agir, et de se faire entendre ;
- (iv) L'expérience du consultant avec les bailleurs de fonds constitue un tout.

L'Unité Nationale de coordination du Projet, UNPC, invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les

prestations (documentations, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel clé, etc.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnées ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00' à 16h00' 5HEURE LOCALE°. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 Décembre 2017 à 10H00' (heure locale) et porter expressément la mention « Service de Consultants chargé du genre, AMI N° 004/L1/LEAF II/COORD/JM/BA/2017 ».

Unité Nationale de Coordination du Projet  
A l'attention

**MASIRIKA MATUNGURU Joseph, MSc**

Coordinateur National

22, avenue Ruwenzori, Commune de Mbunya, ville de Bunia, Province de  
Ituri - RD Congo

Tél : (+243) 9927 88 288 ; (+243) 82 89 44 000 Courriel :  
uclleaf@gmail.com, jeffmatungulu@gmail.com



UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET  
Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des  
Lacs Edouard et Albert (LEAF II), Bunia, Province d'Ituri, RD Congo

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS: SUPERVISION, SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX)

Secteur : **Pêche**

Date de parution : **30 novembre 2017**

Référence de l'accord de financement : **2100159030167**

N° d'Identification du Projet : **P-ZI-AAF-006**

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, BAD, afin de couvrir le coût du Projet Multinational de Gestion Intégrée des Pêcheries et des Ressources en Eau des Lacs Edouard et Albert, LEAF II, et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du Consultant chargé du suivi et contrôler des travaux de construction des infrastructures de pêche et communautaire du Projet. Ce consultant devra :

« **Effectuer la supervision des travaux, assurer le contrôle-qualité et faire le suivi permanent de la mise en œuvre des ouvrages par un partenaire chargé d'exécuter les travaux de réhabilitation ou de construction des matériaux de meilleurs qualité et veiller sur la bonne exécution des postes du dévis, conformément à l'art. de bâtir** »

L'Unité Nationale de Coordination du Projet, UNCP, invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations nécessaires sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentations, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé, etc.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponible sur le site

web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdh.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8h00' à 16h00' (heure locale). Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 13 décembre 2017 à 10 h00' (heure locales) et pour expressément la mention « Services de Consultants relatifs à l'Audit des comptes, AMI N°003/LI/LEAF II/COORD/JM/BA/2017.

Unité Nationale de Coordination du Projet  
A l'attention

**MASIRIKA MATUNGURU Joseph, MSc**

Coordinateur National

C/° Coordination National

22, avenue Ruwenzori, Commune de Mbunya, ville de Bunia, Province de  
Ituri - RD Congo

Tél : (+243) 9927 88 288 ; (+243) 82 89 44 000 Courriel :  
uclleaf@gmail.com, jeffmatungulu@gmail.com



**LePotentiel**

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kieni 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



# Unikin : défense d'une thèse sur la construction des phrases en langues luba et songye

**Dans sa thèse doctorale, le chef de travaux a présenté les différents mécanismes linguistiques qui assurent la bonne construction des phrases en langues luba et songye.**

Le chef de travaux François-Xavier Ndjibu Mulamba de la faculté des Lettres et Sciences humaines vient de défendre sa thèse sur les différents mécanismes linguistiques qui assurent la bonne construction des phrases en langues luba et songye.

La thèse de doctorat est intitulée « Grammaire confrontative du (Tshiluba) ciluba (L31) et du Kisongye (L23) et son apport à la révisitation de la classification de Malcolm Guthrie ». Elle a permis au chef de travaux François-Xavier Ndjibu Mulamba de s'intéresser aux phénomènes linguistiques convergents et divergents de ces deux langues, toutes appartenant à la zone L, terme techniquement linguistique.

Dans cette dissertation, le récipiendaire vise un double objectif, celui d'analyser des phrases en faisant ressortir aussi bien les similitudes que les divergences qui l'ont conduit à focaliser son attention sur les différences et de revisiter la classification de Malcolm Guthrie.

Selon l'auteur, les peu-



ples qui parlent ces deux langues sont classés dans la zone L par Malcolm Guthrie respectivement aux sigles 31 et 23.

Le ciluba et le songye sont des langues utilisées géographiquement dans les provinces du Kasai Oriental, Kasai central, Kasai et de la Lomami, a-t-il précisé. Il a souligné que leurs origines restent controversées jusqu'à ces jours. Le chercheur a également étudié ces langues en trois volets, à savoir les phonèmes segmentaires et supra segmentaires ainsi que la syllabe.

Le tshiluba, ou ciluba

selon l'orthographe standardisée, est une langue bantouede Congo-Kinshasa ayant le statut de langue nationale dans le Kasai. Elle est parlée dans plus de quatre provinces (Katanga, Kasai Oriental, Kasai Occidental, Maniema, en partie dans le Sud-Kivu) et dans les pays voisins comme l'Angola, la Zambie et la Tanzanie. Elle est parlée par plus de 30 millions d'habitants (30 000 000). Il est la langue par excellence de l'Afrique centrale.

Cette thèse reste également, selon son auteur, un instrument utile qui aiderait les praticiens désirant, soit ap-

prendre et ou enseigner le ciluba et le Kisongye, soit élaborer des manuels scolaires. Cette thèse de doctorat s'inscrit dans le cadre de la promotion des langues africaines, en général et congolaises, en particulier.

Le secrétaire général académique de l'UNIKIN, le professeur Célestin Musao Kalombo, qui a présidé cette séance académique au nom du recteur, a conféré au chef de travaux, Ndjibu Mulamba, le grade de docteur en Lettres et Civilisations africaines avec mention « grande distinction ».

ACP/LP

## COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

M. Mukandu Mwakadi, agent à l'imprimerie Recto-Verso du Groupe de presse Média7, a la profonde douleur d'annoncer aux membres de famille, amis et connaissances, la mort de sa fille, Octavie Mushiya. Mort survenue le mardi 28 novembre 2017 des suites d'une longue maladie.

En attendant le programme des funérailles, le deuil se tient au numéro 4 de l'avenue Boende, dans la commune de Masina (Petro-Congo).

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

**M. Mukandu Mwakadi**



## Malversations avérées dans l'exécution du Budget 2016 : l'Assemblée nationale initie une enquête

**C'est la routine chaque année, depuis plus de cinq ans. Des faiblesses sont relevées dans la gestion des Finances de l'État. C'est le cas en ce qui concerne l'année 2016. L'Assemblée nationale vient d'arrêter une série de recommandations notamment la création d'une commission d'enquête pour auditer sur les malversations et des fautes de gestion avérées. Reste à savoir si les coupables seront sanctionnés, une fois l'enquête aboutie, parce que la décision prise n'est pas une première.**

LP

La reddition des comptes de la loi de finances rectificative du pouvoir central pour l'exercice 2016, adoptée hier mercredi 29 novembre à l'Assemblée nationale, révèle des faiblesses majeures persistantes au niveau de la mobilisation des recettes de l'État, des pratiques frauduleuses qui continuent de laminer les régies financières et d'autres services d'assiettes, la persistance de l'exécution de certaines dépenses sans crédits prévus au budget et sans préalablement recourir à l'autorisation du Parlement, la persistance des dépassements des crédits en violation de la loi, etc.

Des chiffres présentés par la Commission Écofin qui a travaillé avec la Cour des comptes sur les Comptes du pouvoir central pour l'exercice 2016, se dégagent un déficit de 227 milliards de Francs congolais. (Recettes 4.958.760.687.345,82FC et Dépenses 5.185.932.569.324,55

FC). « Et comme il y a des cas avérés et flagrants, le bureau suggère la mise en place d'une commission d'enquête pour quelques cas avérés flagrants et également des erreurs d'imputation des crédits concernant l'Assemblée nationale, etc. », a conclu le président de l'Assemblée nationale.

La commission d'enquête devra ainsi dégager clairement les responsabilités de tous les gestionnaires ou ordonnateurs qui se sont rendus coupables des fautes de gestion.

### LOKONDO : « L'ASSEMBLÉE NATIONALE A UNE PART DE RESPONSABILITÉ »

Dans son intervention, le député MP Henri-Thomas Lokondo ne s'est pas empêché de pointer du doigt la responsabilité de l'Assemblée nationale dans la répétition des fautes de gestion, etc., dans l'exécution des budgets de l'État.

« Chaque année, la Cour des comptes nous présente le

même rapport où vous avez les moins-values des recettes, des dépassements des crédits, des fautes de gestion qui émaillent tout le rapport. Il faut en tirer une conclusion, c'est que le fonctionnement général du pays n'est pas bon surtout sur le plan du contrôle vigoureux et des sanctions exemplaires à prendre. Nous, l'Assemblée nationale, avons notre part de responsabilité parce que nous avons l'obligation de contrôler trimestriellement l'exécution du Budget et de faire rapport. », a-t-il déploré.

Tout est donc favorisé, selon Lokondo, par l'inaction ou peut-être ce qui apparaît comme un contrôle de complaisance. Et c'est le flou total dans le secteur minier. « Depuis longtemps, on parlait des coupages des recettes, des détournements, et il n'y a jamais eu des sanctions. Dans le rapport de la Cour des comptes, on ne fait pas ressortir clairement les recettes qui viennent des mines pourtant le secteur minier est le principal pourvoyeur de nos recettes. Aujourd'hui je suis l'homme le plus heureux parce que pendant cinq ans quand je disais que le secteur minier c'est le secteur le plus maffieux. Les uns et les autres pensaient qu'il y avait une espèce de fixation.

Maintenant vous avez suivi que M. Albert Yuma, président du conseil d'administration de la Gécamines a fait un point de presse à Lubumbashi pour apporter le démenti au rapport du centre Carter contre la Gécamines. Il a dit une phrase dénonciatrice des partenariats signés entre la Gécamines et les entreprises minières. Il dit : depuis quinze ans nos partenaires nous ont trompés et nous ont volés. Ce qui est grave » a indiqué l'élue Mbandaka.

Sa suggestion d'élever le niveau d'évaluation suivant l'article 183 de la Constitution qui exige à la Cour des comptes de transmettre une copie de son rapport au président de la République, au gouvernement et au Parlement et de publier ce rapport là au journal officiel, a pratiquement été retenue. Le président de l'Assemblée nationale l'a fait savoir lors de la synthèse des recommandations.

« ...D'ici la fin de l'année, il est attendu que la Cour des comptes publie son rapport qui permettrait à toutes les institutions (président de la République, Parlement) de pouvoir s'assumer notamment par rapport à la sanction », a déclaré Aubin Minaku.

## APOSTROPHE

### Ève la disgrâce

BEN CLET



**Héros de l'indépendance. Combattant de la liberté. Père «fondateur» de la nation. Commandant suprême. King Mugabe dernier se conjugue déjà au passé simple. Le mythe du nationaliste s'est pitoyablement effondré. Il n'a fallu que 37 pauvres années d'autocratie pour chuter comme ça, à la manière d'une mangue pourrie ! Le roi était donc nu. Et nu il redevint.**

Comme une fusée lancée dans l'espace, Bob connut un irrésistible apogée, qui hélas ! lui inspira mégalomanie, grandiloquence, excès en tous genres et ... chute fatale. Tout ça à cause d'une gracieuse Grace qui cachait mal ses disgrâces. Rien d'étonnant. Pépé Adam, notre ancêtre, expérimenta, le premier, la disgrâce concoctée par mémé Ève. Les «reportages» de la bible, voyez-vous, ne sont pas des contes.

Alors, comment les peuples d'Afrique décryptent-ils le pétard mouillé de l'épouse qui voulait succéder à l'époux ? Parole à ...

1. Celui qui épouse une belle femme épouse aussi des tourments. (Ekonda, RD Congo)
2. La femme est comme les quartiers de l'orange : à l'extérieur, c'est la même enveloppe ; à l'intérieur, les goûts sont différents. (Sakalave, Madagascar)
3. La femme est pareille à une couverture d'été : si tu la prends, tu as trop chaud ; si tu la jettes, tu as froid. (Ashanti, Ghana)
4. La femme est une eau fraîche qui tue, une eau peu profonde qui noie. (Toucouleur, Sénégal)
5. Vivre avec une femme, c'est comme vivre avec un sorcier. (Mangbetu, RD Congo)
6. La clameur d'une femme détruit le hammeu. (Rwanda)
7. La femme est un épi de maïs à la portée de toute bouche, pourvu qu'elle ne soit pas édentée. (Pygmée, Gabon)

## Les femmes entrepreneurs sensibilisées à connaître les droits économiques

LUCIE NGUSI

C'est autour du thème : « Réforme du code de la famille : quelles implications pour les droits économiques des femmes entrepreneurs » que l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), en partenariat avec le programme Essor, a organisé une journée d'expression populaire avec les femmes entrepreneurs.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du lancement de la campagne sur l'autonomisation économique des femmes entrepreneures de la RDC. La cérémonie du lancement a eu lieu le mercredi 29 novembre 2017 à Bianca Hôtel, dans la commune de Kasa-Vubu.

En effet, c'est dans le cadre de la campagne de 16 jours d'activisme de lutte contre les violences faites aux femmes, lancé le 25 novembre 2017 que l'Ucofem a prévu une série d'activités dont cette journée d'expression populaire.

À cette occasion, la Directrice exécutive nationale adjointe de l'Ucofem, Francine Umbalo a souligné l'objectif de cette rencontre qui est de contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Aussi, a-t-elle fait savoir, la RDC a fait un grand pas sur le plan juridique contre les VSBG malheureusement, ces violences continuent à faire des victimes à cause, surtout de l'ignorance par

la population, la faiblesse de la justice et le faible engagement du pouvoir exécutif

A cette même occasion, Mme Umbalo a présenté sa structure, les objectifs poursuivis ainsi que les réalisations.

Pour la représentante du programme Essor, Sharan jeet, l'égalité Homme-femme, l'autonomisation des femmes et le plein exercice de leurs droits sont les essentielles pour la réalisation du développement socio-économique du Congo et la réduction de la pauvreté.

La recherche incontournable : les femmes figurent parmi les premiers acteurs qui réinvestissent leurs revenus dans leurs familles et dans leurs communautés. Malgré le fait que la plupart des femmes prennent en charge des affaires de leurs familles, elles doivent faire face aux plusieurs contraintes. Elles continuent à gagner moins que les hommes, de plus, elles se sont concentrées dans les domaines de l'activité économique de plus précaire et moins rentable que les hommes.

Le statut des femmes congolaises est donc directement lié à l'accès à leur participation dans le plan économique du pays. C'est pour cette raison qu'Essor lance cette campagne sur l'autonomisation économique des femmes congolaises en regardant comment améliorer l'accès des femmes congolaises à leurs droits socio-économiques

et leur participation dans le secteur privé.

### ENTRÉE DE JEU

Au cours de cette journée d'expression, plusieurs sous thèmes ont été développés, entre autres : « les innovations de la réforme du code de la famille », « la promotion de l'entrepreneuriat féminin en RDC » et « l'apport des médias dans l'épanouissement de la femme entrepreneur ».

Tous ces exposés ont tourné autour de la vulgarisation des innovations du code de la famille, la sensibilisation des femmes entrepreneurs sur leurs droits et devoirs en matière de fiscalité. Également, les amener à s'impliquer dans la lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre.

Pour la présidente de l'association des femmes juristes, Me. Pélagie Ebembo qui a exposé sur « les innovations de la réforme du code de la famille ». Elle a passé en revue ce qui a changé dans le code de la famille. Elle a souligné que ce sont des dénominations, de réajustement des taux d'amende, compétence tribunaux : tripaix, TPE, Délais actes état civil : 90 jours pour la déclaration naissance et enregistrement mariage coutumier (art 116 et 370), Filiation, adoption : nationale art 632, internationale (art 651, 651 bis).

Pour sa part, la présidente